République Islamique de Mauritanie



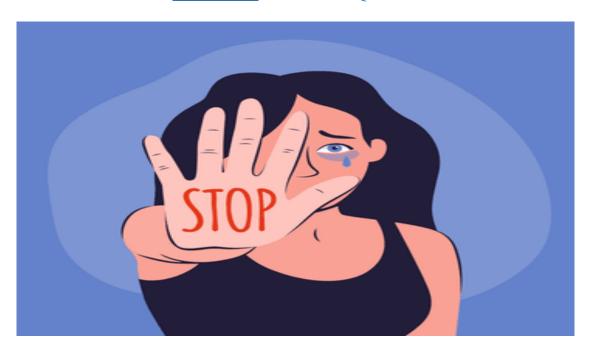
Fonds des Nations Unies pour la Population



Groupe Polytechnique Institut Supérieur des Métiers de la Statistique

Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme de licence professionnelle en statistique

MENTION: STATISTIQUE



Thème : Les facteurs explicatifs des Violences Basées sur le Genre en Mauritanie

Réalisé par : Fatimata Amadou Ba

L'encadreur Professionnel

Mme. Houda Ely

Chargée de planification

Stratégique Suivi et Évaluation

Sous l'encadrement de

L'encadreur Académique

Dr. Abou Dieng
Statisticien-Economiste / Data
Scientist

Et

DÉDICACE

Je dédie ce travail à ;

Mon père et ma mère pour tant de sacrifices

consentis pour l'éducation de leurs enfants,

Qu'ALLAH leur accorde une longue vie comblée

de bénédictions.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont:

Au directeur de l'ISMS Mr. Aboubacrine Hamed pour son soutien et son accompagnement.

- -A Monsieur le directeur Mr. Brice DONGMEZO, pour son inestimable contribution à notre formation. Son engagement envers l'Institut Supérieur des Métiers de la Statistique. Il a consacré beaucoup de temps et d'efforts pour tracer le chemin de notre formation, nous assurant une qualité de formation exceptionnelle. Nous ne pourrons jamais assez le remercier pour avoir quitté son pays pour venir nous former et pour avoir partagé son expertise et son savoir-faire avec nous.
- A Monsieur le Représentant Cheikh Fall, Votre soutien, votre confiance et votre guidance tout au long de mon expérience ont été inestimables. Travailler sous votre direction m'a permis de développer mes compétences professionnelles et de renforcer ma passion pour le développement international. Je suis reconnaissante pour cette opportunité enrichissante et je vous remercie chaleureusement.
- A Mon encadreur académique, Docteur Abou Dieng, cher Docteur, merci pour votre encadrement, votre soutien, votre accompagnement et vos recommandations les mots me manqueront toujours pour vous dire combien vous avez marqué à ma vie. Je ferai tout pour être à la hauteur de vos attentes.
- A Mon encadrante professionnel Madame Houda Ely, Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers elle, pour son encadrement, son soutien et son aide tout au long de ce projet. Grâce à ses conseils et à son expertise, j'ai pu acquérir de nouvelles compétences et approfondir mes connaissances dans le domaine. Sa disponibilité et sa bienveillance ont été précieuses et m'ont permis de mener à bien ce projet dans les meilleures conditions. Je suis très reconnaissante de l'opportunité qui m'a été offerte de travailler sous sa supervision et je suis convaincu que son accompagnement aura un impact significatif sur ma carrière professionnelle future
- -A Madame Khadijetou Lo, grâce à ses conseils avisés et à son soutien constant, j'ai pu acquérir une compréhension plus approfondie des enjeux complexes liés à ce sujet tabou. Sa passion et son expertise en la matière ont été inestimables pour moi et m'ont inspiré à continuer à travailler pour faire progresser la lutte contre les VBG.

- A Docteur Abdallahi Diombar Dieng, merci infiniment pour votre soutien précieux et votre accompagnement bienveillant tout au long de mon stage. Votre expertise et votre encouragement ont été essentiels pour mon développement personnel et professionnel.
- A Monsieur Boubecrin El Moctar Chiekh, pour son aide précieuse dans la réalisation de mon projet. Ses contributions qui ont grandement amélioré mon travail. Je le remercie également pour avoir partagé ses connaissances et son expertise avec moi.
- -A Monsieur Alassane Dia, votre présence et votre expertise m'ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'organisation. Votre soutien inestimable a été un véritable moteur de motivation pour moi. Merci infiniment d'avoir été là et d'avoir partagé votre savoir avec générosité.

A Monsieur Mamoudou Ba, je vous exprimer ma profonde gratitude pour m'avoir donné la chance de réaliser ma première enquête professionnelle. Votre soutien et votre accompagnement tout au long du processus ont été d'une valeur inestimable pour moi.

Votre croyance en mes capacités a été un véritable moteur pour me dépasser et donner le meilleur de moi-même. Grâce à votre confiance, j'ai pu acquérir une expérience précieuse et développer mes compétences dans le domaine de l'enquête.

- A Monsieur Abou Diallo pour ses précieux conseils, son soutien infaillible et son dévouement constant envers moi. Tu as toujours été là pour m'encourager, me conseiller et croire en moi, même lorsque j'avais des doutes sur moi-même. Ta présence constante et ton écoute attentif m'ont aidé à surmonter les moments difficiles et à atteindre mes objectifs. Je suis profondément reconnaissante envers toi, pour tout ce que tu as fait pour moi.
- A Monsieur Issa Wane, pour son soutien indéfectible tout au long de mon stage de fin d'étude. Sa présence constante et son soutien inconditionnel ont été d'une valeur inestimable pour moi. Il a toujours été là, en veillant sur moi, m'encourageant et me soutenant dans chaque étape de mon stage. Son soutien moral et ses conseils précieux ont été essentiels pour me permettre d'atteindre mes objectifs et de surmonter les défis auxquels j'ai été confrontée.
- -A toute l'équipe ISMS pour son accompagnement au quotidien.

Ces mêmes remerciements vont également à l'endroit des parents, amis et camarades étudiants qui n'ont cessé de me soutenir dans toutes mes études.

Table des matières RÉSUMÉ	ix
ABSTRACT	
INTRODUCTION GENERALE	
CHAPITRE I : LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE EN MAURITANIE	4
I. TYPOLOGIE DE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE EN MAURITANIE	4
I.1. Les différentes formes de violence :	
I.1.1. Violence domestique	4
I.1.2. Mutilation génitale féminine (MGF)	5
I.1.3. Mariage précoce	6
II. LES FACTEURS QUI INFLUENCENT LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GEN MAURITANIE	
II.1. Facteurs de risque individuel de la violence basée sur le genre	7
II.2. Facteurs sociaux et culturels de la violence basée sur le genre	8
II.3. Facteurs socio-économiques de la violence basée sur le genre	8
CHAPITRE II : L'ANALYSE DIFFÉRENTIEL DE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GEN MAURITANIE	
I. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES	11
I.1. Données utilisées	11
I.2. Méthode d'analyse	11
II. PRÉSENTATION DES VARIABLES UTILISÉES	15
III. CARACTÉRISTIQUE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES FEMMES	18
IV. PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE BASEÉ SUR LE GENRE EN MAURI	
IV.1. Prévalence de la violence conjugale en Mauritanie	19
IV.2. La violence physique en Mauritanie	33
IV.3. La violence sexuelle en Mauritanie	37
CHAPITRE III: LES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA VIOLENCE CONJUGALE	43
I. ANALYSE EXPLICATIVE	43
I.1. Matrice d'indépendance	43
I.2. Présentation globale des modèles	45
I.2.1. Identification des facteurs explicatifs de la violence conjugale en Mauritanie	45
I.2.2. Test d'adéquation du modèle de la régression logistique	47
I.3. La violence conjugale au niveau régionale et départemental (Small area estimation)	48
CONCLUSIONS & RECOMMENDATIONS	52
BIBLIOGRAPHIE	55
ANNEVE	5.0

SIGLES & ABREVIATIONS

AMSME Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant

CEDEF Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes

CIPD Conférence International pour la Population et le Développement

ODD Objectifs de Développement Durable

OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS Organisation Mondiale de la Santé

EDS Enquête Démographique et de Santé

MICS Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

MASEF Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille

MGF Mutilations Génitales Féminines

USAID Agence des États Unies pour le Développement International

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

VBG Violence Basée sur le Genre

LISTE DES TABLEAUX

Table 1:La répartition des femmes par milieu de résidence
Table 2: La répartition des femmes selon les différentes formes de violence conjugale 20
Table 3: La répartition des femmes par groupe d'âge selon les différents types de violence
conjugale
Table 4:La répartition des femmes par niveau d'instruction selon les différents types de violence
conjugale
Table 5:L'héritage de la violence conjugale
Table 6: La répartition des femmes ayant subi des actes de violence conjugale selon l'écart de
niveau d'instruction entre leurs conjoints
Table 7: La distribution des femmes par groupe d'âge selon la violence physique34
Table 8:La répartition de la violence physique selon les différentes wilayas34
Table 9: La distribution des femmes par leur statut matrimonial selon la violence physique . 35
Table 10:La répartition des femmes par niveau d'étude selon la violence physique
Table 11:La répartition des femmes par niveau de vie selon la violence physique
Table 12: Les auteurs de la violence physique depuis l'âge de 15ans
Table 13:La distribution de la violence sexuelle selon la région de résidence
Table 14:La distribution de la violence sexuelle selon le statut matrimonial
Table 15:La distribution de la violence sexuelle selon le niveau d'instruction de la femme 40
Table 16:La distribution de la violence sexuelle selon le niveau de vie des femmes
Table 17:Les auteurs de la violence sexuelle selon l'état matrimonial des victimes
Table 18:Tests de dépendances de χ^2
Table 19: Résultat de la régression logistique

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Vision stratégique du l'UNFPA révisée et harmonisée avec les objectifs de
développement durablexiii
Figure 2 : L'organigramme de l'UNFPA-Mauritaniexiv
Figure 3: Distribution selon l'âge
Figure 4:La répartition des femmes selon leurs états matrimoniaux
Figure 5:Taux des femmes victimes de la violence conjugale
Figure 6:La répartition des femmes victimes des violences conjugales selon les différentes
wilayas21
Figure 7: La répartition des femmes victimes des violences conjugales selon le milieu de
résidence
Figure 8:La répartition des femmes par état matrimonial selon les types de violence conjugale
Figure 9:La répartition des femmes par niveau de vie selon les différents types de violence
conjugale
Figure 10:La répartition des femmes ayant subi des actes de violence conjugale selon le niveau
d'instruction de leur mari
Figure 11: La répartition de la violence conjugale selon la différence d'âge entre conjoints 29
Figure 12:La contribution des dimensions
Figure 13:Contributions aux axes
Figure 14:La répartition des individus et des variables avec leurs modalités les deux premiers
axes
Figure 15: La violence physique exercé par le mari
Figure 16:La prévalence de la violence sexuelle selon le milieu de résidence
Figure 17: La distrubution en pourcentage des femmes selon l'age au premier acte sexuel forcé
41
Figure 18: Matrice d'indépendance
Figure 19:Évaluation du pouvoir discriminant du modèle
Figure 20 : Répartition de la prévalence de la violence conjugale par wilaya selon la
méthodologie de Small area estimation
Figure 21:Répartition de la prévalence de la violence conjugale par moughattaa selon la
méthodologie de Small area estimation

AVANT-PROPOS

L'Institut Supérieur des Métiers de la Statistique (ISMS) est un institut au sein de l'Ecole Supérieure Polytechnique(ESP) de Mauritanie, crée en 2019, dans le but de renforcer les capacités en ressources humaines du Système Statistique National et du secteur privé mauritanien. L'arrêté portant création, organisation et fonctionnement de l'ISMS, spécifie ses objectifs comme suit :

- Former des cadres d'un niveau Licence Professionnelle dans le domaine des statistiques, qui auront pour mission de collecter, traiter et analyser des données économiques, démographiques et sociales;
- Développer des formations continues dans le domaine des statistiques au profit de l'administration et des opérateurs économiques ;
- Réaliser des prestations de services au profit d'opérateurs économiques des différents secteurs d'activité économique et sociale.

Ce projet de fin d'étude a été rédigé dans le cadre de ma formation en statistique à l'Institut Supérieur des Métiers de la Statistique (ISMS) de Nouakchott, lors de mon stage pratique au bureau pays du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Ce stage a débuté le 20 février 2023 et a duré 4 mois, faisant partie intégrante de mon cursus de licence professionnelle en statistique.

Les objectifs de ce stage étaient les suivants : renforcer mes compétences techniques dans le domaine du mandat de l'UNFPA, en particulier dans l'analyse des données relatives à la lutte contre les violences basées sur le genre, qui constitue le troisième résultat stratégique de l'UNFPA et suscite mon intérêt de recherche. En outre, ce stage me permettait d'appliquer les compétences acquises pour résoudre des problématiques spécifiques au sein de l'organisation d'accueil.

Ce stage s'est déroulé au sein de l'unité de suivi et d'évaluation afin de développer une maîtrise de la méthode d'analyse de données récente appelée estimation par petit domaine ou « Small area estimation ». C'est ce cadre contexte, le thème de recherche choisi porte sur les facteurs explicatifs des violences basées sur le genre.

RÉSUMÉ

La violence basée sur le genre reste un problème préoccupant et répandu en Mauritanie. Ainsi, divers efforts ont été déployés pour lutter contre ce phénomène, tels que des initiatives gouvernementales, des politiques de protection, des campagnes de sensibilisation et des programmes d'accompagnement. Toutefois, il est essentiel d'évaluer ces initiatives afin de comprendre leurs succès, les défis auxquels elles font face et les lacunes qui subsistent.

Dans ce contexte, cette étude vise à contribuer à l'amélioration de la compréhension des facteurs explicatifs des violences conjugales basées sur le genre en Mauritanie, notamment les violences physiques, sexuelles et émotionnelles. En utilisant les données de l'Enquête Démographique et de Santé de la Mauritanie (EDSM) de 2019-2021, nous avons appliqué la méthode de l'analyse de correspondance multiple (ACM) pour identifier les caractéristiques des femmes victimes de violences conjugales. Les résultats ont révélé que ces femmes proviennent souvent de familles où les violences étaient présentes entre leurs parents. De plus, elles sont généralement confrontées à la pauvreté, résident dans des zones rurales et ont un niveau d'éducation supérieur à celui de leur conjoint, parmi d'autres facteurs.

Par ailleurs, grâce à l'estimation par petit domaine (Small area estimation), nous avons pu mettre en évidence des variations géographiques significatives de la violence conjugale. Les résultats ont indiqué des taux particulièrement élevés de violence conjugale dans les wilayas de Hodh El Garbi, Brakna, Guidimagha et Gorgol, et ont permis d'identifier les zones géographiques où cette pratique est plus fréquente.

En outre, les résultats de la régression logistique ont permis d'identifier les déterminants de la violence conjugale en Mauritanie et de confirmer les résultats obtenus par l'ACM et l'estimation par petit domaine.

ABSTRACT

Gender-based violence is a concerning and widespread phenomenon in Mauritania. It is within this context that national and international efforts have been implemented to combat gender-based violence in the country. Government initiatives, protective policies, awareness campaigns, and support programs are being evaluated to identify successes, challenges, and existing gaps.

It is in this context that this study aims to contribute to improving the explanatory factors of gender-based intimate partner violence in Mauritania, including physical, sexual, and emotional violence. By analyzing data from the 2019-2021 Mauritania Demographic and Health Survey (EDSM) using the multiple correspondence analysis (MCA) method, we were able to identify the characteristics of women who are victims of intimate partner violence. The results revealed that these women often come from families where violence was present between their parents. Additionally, they are commonly affected by poverty, reside in rural areas, and have a higher level of education than their partners.

Furthermore, the analysis of small area estimation highlighted significant geographical variations in intimate partner violence. The results showed that the rates of intimate partner violence are particularly high in the wilayas of Hodh El Garbi, Brakna, Guidimagha, and Gorgol.

Furthermore, the results of the logistic regression analysis have identified the determinants of domestic violence in Mauritania and have confirmed the findings from the Multiple Correspondence Analysis (MCA) and small area estimation.

STRUCTURE D'ACCUEIL ET DÉROULEMENT DU STAGE

Avant d'entamer l'introduction nous allons faire une présentation de la structure d'accueil, en parlant de L'UNFPA. Un accent particulier sera mis sur la présentation de l'unité dans laquelle le stage s'est déroulé, à savoir l'unité suivi/évaluation. Ses missions et le déroulement du stage seront ainsi présentés afin de mettre en exergue le déroulement du stage et le travail effectué au sein de cette unité.

❖ STRUCTURE D'ACCUEIL

A. Aperçu global de L'UNFPA

Fondée en 1969, l'UNFPA est l'agence directrice des Nations Unies en charge des questions de santé sexuelle et reproductive, et notamment de la planification familiale, de l'éducation complète à la sexualité et des services de santé maternelle. Il travaille avec des partenaires en vue de renforcer les systèmes de santé, notamment par le biais de la formation des sage-femmes, qui, à elle seule, pourrait permettre de réduire de deux tiers la mortalité maternelle et néonatale. En outre, l'UNFPA soutient l'introduction de programmes de prévention et de traitement du VIH dans les soins de santé sexuelle et reproductive, afin d'en élargir au maximum la couverture.

Présent dans plus de 150 pays dans le monde, L'UNFPA travaille en partenariat avec les gouvernements, d'autres institutions et la société civile pour réaliser sa mission. Deux cadres orientent ses efforts:

- Le Programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) de 1994, qui s'est déroulée au Caire ce Programme d'action de la CIPD a marqué un changement fondamental dans la réflexion sur les problématiques de population et de développement dans 174 pays dans le monde, en plaçant le bienêtre des femmes et les enfants au centre de l'agenda mondial.
- Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), huit objectifs visant à réduire l'extrême pauvreté à l'horizon 2015, qui s'est transformé le 25 septembre 2015 aux 17 Objectifs du Développement Durable. En effet les pays ont eu la possibilité d'adopter un ensemble d'objectifs de développement durable pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous dans le cadre d'un nouvel

agenda de développement durable. Chaque objectif a des cibles spécifiques à atteindre dans les 15 prochaines années.

Sa vision est de créer un monde dans lequel chaque grossesse est désirée et chaque accouchement sans danger. Un monde dans lequel chaque jeune réalise pleinement son potentiel.

En novembre 2019, la déclaration de Nairobi a été développer ; la déclaration appelle à un objectif « des trois zéros » : zéro décès maternel, zéro besoin non satisfait en matière de planification familiale et zéro violence basée sur le genre ou pratique préjudiciable contre les femmes et les filles. Le délai est fixé à 2030, qui est aussi l'année où doivent être atteints les 17 Objectifs de développement durable (ODD).

L'UNFPA œuvre main dans la main avec les gouvernements pour promouvoir l'égalité des sexes ainsi que les investissements dans l'éducation et les perspectives qui s'offrent aux jeunes. Le Fonds soutient également les programmes enseignant la lecture et l'écriture, le calcul, les droits de l'homme et les compétences nécessaires à la vie courante aux jeunes adolescentes vulnérables, et participe à l'élaboration ainsi qu'à la mise en œuvre de programmes complets d'éducation sexuelle, qui permettent aux jeunes d'acquérir des connaissances sur leur corps, leur santé et la prévention des maladies.

L'UNFPA encourage la mise en œuvre de politiques et de programmes de promotion de l'égalité des sexes à tous les niveaux, aussi bien à l'échelle des villages et des écoles que du pays tout entier. Par ailleurs, l'UNFPA collabore avec des partenaires du monde entier dans le but d'enrayer le mariage d'enfants et les MGF, des pratiques qui bafouent les droits des filles et qui perpétuent les inégalités. L'UNFPA travaille en étroite collaboration avec ses partenaires, et notamment avec des garçons et des hommes en vue de combattre le fléau mondial des violences sexistes. Elle joue un rôle majeur dans la réalisation de recensements, d'enquêtes démographiques et de santé, ainsi que d'autres exercices de collecte de données à grande échelle, et apporte un soutien technique en vue d'analyser et de diffuser les informations ainsi recueillies.

Figure 1 : Vision stratégique du l'UNFPA révisée et harmonisée avec les objectifs de développement durable



Source : Le plan stratégique de l'UNFPA 2022-2025

La vision stratégique de l'UNFPA a été optée dans le cadre du plan stratégique de l'UNFPA 2018-2021, qui est un plan qui sert à définir les objectifs et les actions à accomplir par l'UNFPA pour les atteindre. En général, le plan stratégique inclut l'énoncé de mission et l'énoncé de vision de l'entreprise, les objectifs à long terme (et les objectifs annuels), ainsi que le plan d'action des initiatives à entreprendre pour avancer dans la bonne direction.

Dans le cas de l'UNFPA, la vision stratégique est une vision qui essaye de parvenir à l'accès universels à la santé sexuelle et reproductive, assurer le respect des droits en matière de procréation et accélérer les progrès dans la mise en œuvre du programme d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement en se concentrant sur les femmes, adolescent(e)s, les jeunes, et les plus défavorisés.

B. Bureau pays de l'UNFPA

Actif en Mauritanie depuis 1979, l'UNFPA vise à améliorer la qualité et l'accès aux services de santé reproductive et à intégrer les questions de population dans les stratégies nationales. Les programmes aident le gouvernement à promouvoir l'égalité des sexes et à élaborer des stratégies nationales sur la jeunesse et la santé reproductive, ainsi que la réduction de la mortalité maternelle. L'assistance de l'UNFPA contribue à accroître les capacités de lutte contre la fistule

obstétricale, de prévention du VIH et de production de données démographiques de qualité. Il contribue également activement à l'intégration de la santé sexuelle et reproductive dans les réponses aux crises humanitaires.

❖ Différentes unités de L'UNFPA

Le bureau pays de l'UNFPA compte 4 unités, une unité qui est supervisé par le représentant assistant et qui est composé de l'assistant du programme, analyste du programme genre et droits humains, spécialiste du programme SWEDD, ces deux derniers sont des projets et une spécialiste dynamique de population, puis on a la deuxième unité qui est supervisé par le spécialiste du programme de la santé mental et qui est composé de l'assistant du programme RHCS, une analyste sage-femme et un spécialiste du réseau jeunesse.

La troisième unité, c'est l'unité Suivi et évaluation et qui est composé de la chargée de planification stratégique M&E et d'un associé au programme suivie et évaluation et enfin la dernière unité qui est l'unité gestionnaire du fonctionnement qui comprend un associé financier, attaché de réseau local et un associé administratif / financier (Voir figure 02).

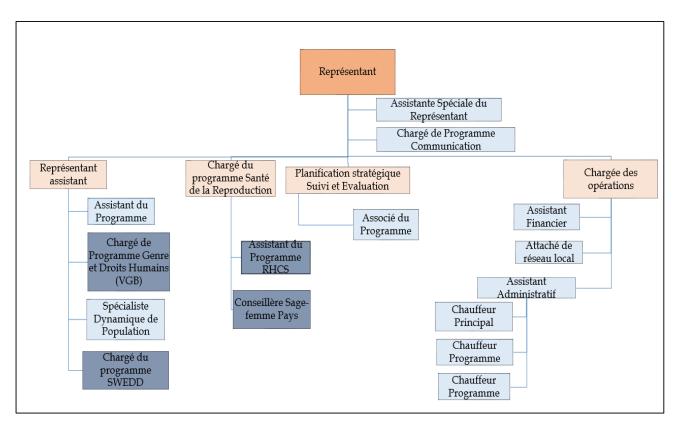


Figure 2 : L'organigramme de l'UNFPA-Mauritanie

Source : Auteure

L'unité suivie et évaluation du bureau pays de l'UNFPA Mauritanie

L'unité de suivi/évaluation est chargée de préparer des plans stratégiques : préparation des outils ainsi que les indicateurs, la préparation des enquêtes aux terrains, les coordinations avec les administrations publiques...etc.

Le suivi se réalise à travers des missions, la collecte de données et également les activités or l'évaluation sont plus utilisées en fin de cycles.

Pour le cas de l'UNFPA en Mauritanie, le suivi est très récurant car celui-ci est indispensable; or l'évaluation n'est pas souvent utilisée car tout d'abord il s'agit d'un domaine très vaste et très couteux à cause de l'absence de plusieurs ressources et l'évaluation nécessite l'intervention d'autres bureaux afin qu'elle puisse avoir lieux.

L'unité de Suivi et /Evaluation est chargée de la planification et du suivi et de l'évaluation du Programme de coopération entre la Mauritanie et l'UNFPA. A ce titre, l'unité assure: le leadership technique pour les processus de programmation dans le cadre du programme pays, ainsi que la coordination de la collecte, la systématisation et la diffusion de bonnes pratiques et des leçons apprises dans la mise en œuvre du Programme.

L'unité de suivi et évaluation veille à ce que le programme pays soit conforme aux priorités nationales de développement et au plan stratégique de l'UNFPA, et à ce qu'il respecte les principes de gestion axée sur les résultats.

❖ DÉROULEMENT DU STAGE

Durant mon stage au sein de l'unité de suivi et d'évaluation de l'UNFPA, d'une durée de 4 mois, j'ai pu non seulement acquérir de précieuses connaissances et compétences, mais également améliorer mon savoir-être et mon savoir-faire. Cette expérience m'a permis d'explorer le monde professionnel sous toutes ses facettes et de me confronter aux défis concrets auxquels sont confrontés les organisations internationales telles que l'UNFPA.

Sur le plan du savoir-être, j'ai appris l'importance de la rigueur, de l'organisation et de la gestion efficace du temps. J'ai également développé mes compétences en matière de communication, en interagissant avec divers acteurs au sein de l'organisation. J'ai appris à être proactif, à travailler en équipe et à faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité face aux changements et aux exigences du travail.

En ce qui concerne le savoir-faire, ce stage m'a offert l'opportunité de mettre en pratique mes connaissances théoriques acquises au cours de mon cursus académique. J'ai pu développer mes compétences en matière de recherche, d'analyse de données et de rédaction de rapports. J'ai

également eu la chance de travailler sur des projets concrets, ce qui m'a permis d'approfondir ma compréhension des enjeux liés à la violence basée sur le genre en Mauritanie, ainsi que des stratégies de suivi et d'évaluation mises en œuvre par l'UNFPA.

Ce stage m'a également offert une vision plus globale du fonctionnement d'une organisation internationale, en participant à des réunions de coordination, en contribuant à l'élaboration de rapports et en étant impliquée dans des projets de grande envergure. J'ai pu observer les synergies entre les différentes équipes et comprendre l'importance du travail collaboratif pour atteindre les objectifs fixés

En résumé, ce stage au sein de l'UNFPA a été une expérience enrichissante à bien des égards. Il m'a permis d'acquérir des connaissances approfondies dans mon domaine d'étude, de développer mes compétences professionnelles et de me familiariser avec les réalités du monde du travail. Il a également renforcé ma motivation à poursuivre une carrière dans le domaine du développement international, en me donnant les outils nécessaires pour contribuer de manière significative à la promotion de l'égalité des genres et au bien-être des populations vulnérables

***** LES TÂCHES EFFECTUÉES

Durant ce stage j'ai eu l'occasion de réaliser plusieurs tâches pour le compte de l'UNFPA, notamment une étude sur les profils des utilisateurs d'internet et des réseaux sociaux en Mauritanie. Dans un premier temps, nous avons élaboré un questionnaire composé de deux sections : une section d'identification et une section visant à déterminer les profils des utilisateurs d'internet et des réseaux sociaux.

Par la suite, nous avons effectué une enquête de petite envergure, avec un échantillon de 200 personnes, afin de recueillir des informations sur le terrain. Enfin, nous avons rédigé un rapport qui résume la méthodologie utilisée ainsi que les résultats obtenus lors de cette étude.

Par ailleurs, nous avons eu l'opportunité d'assister pour la première fois à la réunion trimestrielle de coordination pour le suivi des Plans Annuels de Travail (PTA) des différents partenaires de mise en œuvre de l'UNFPA, tenue au sein du ministère de l'économie. Dans ce contexte, nous avons rédigé un compte rendu de la réunion à l'intention des membres de l'UNFPA. De plus, j'ai eu la chance d'assister à l'élaboration du Cadre de Programmation Pays (CPD) du bureau pays, qui se déroule tous les cinq ans.

Ainsi que j'ai eu la chance de contribuer à la rédaction de certains scenarios dans le cadre d'une série de vidéos qui doivent être produites en collaboration avec le service de l'éducation pour la Santé du ministère de la santé.

INTRODUCTION GENERALE

Les violences basées sur le genre (VBG) font référence à tout acte de violence physique, psychologique, sexuelle ou économique perpétré contre une personne ou un groupe en raison de leur genre, de leur sexe ou de leur non-conformité aux normes et stéréotypes de genre. Elles résultent de déséquilibres de pouvoir soutenus par des normes sociales et des croyances qui promeuvent la domination et l'abus de pouvoir, et sont institutionnalisées à travers les lois, les politiques et les réglementations des institutions sociales. Les VBG prennent de nombreuses formes, telles que la violence physique, psychologique et sexuelle. Elles ont également des conséquences sociales, entraînant l'isolement des individus au sein de leur communauté ou de leur groupe social, et peuvent affecter leur situation économique, les plongeant parfois dans une extrême précarité.

En effet la violence à l'égard des femmes et des filles est l'une des violations des droits fondamentaux les plus fréquentes dans le monde. Elle ne connaît pas de frontières, qu'elles soient économiques, sociales ou géographiques. À l'échelle mondiale, une femme sur trois est victime de violences physiques ou sexuelles au cours de sa vie. Bien que la violence basée sur le genre mette en péril la santé, la dignité, la sécurité et l'autonomie de ses victimes, elle reste entourée d'une culture du silence. Elle entraîne parfois des conséquences graves sur la santé sexuelle et reproductive des victimes : grossesses forcées et non désirées, avortements dangereux, fistules traumatiques, infections sexuellement transmissibles, notamment le VIH, allant même jusqu'à leur décès (UNFPA, 2018).

À l'échelle mondiale, les femmes et les filles doivent jouir de droits et d'opportunités équitables, et pouvoir vivre à l'abri de la violence et de la discrimination. L'égalité et l'autonomisation des femmes sont au centre des 17 Objectifs de développement durable, et appellent à un développement inclusif et durable. En résumé, tous les ODD dépendent de la réalisation de l'Objectif 5 qui concerne l'égalité et l'autonomisation des femmes.

Une étude réalisée par l'université Gaston Berger de Saint-Louis en septembre 2015 sur les violences basées sur le genre en Afrique de l'Ouest montre qu'au Sénégal, 50% des victimes de VBG sont âgées de 20 à 40 ans et 32,7% sont âgées de 40 à 60 ans, l'espace domestique est un lieu où s'exercent différentes formes de VBG. Les formes de violences fréquemment observées au sein de l'espace domestique sont : verbales (46,5%), physiques (27,6%) et psychologiques (12,5%), le taux de prévalence des violences basées sur le genre dans les ménages sénégalais est de 55,3% en 2015.

En milieu de formation le taux de prévalence des VBG est de 29,6%. Elles se répartissent comme suit dans les différents établissements : Universités (42,8%), lycées (41,8%) et instituts privés de formation (15,4%).

En milieu professionnel, les formes de violences subies sont d'ordre psychologique (35,5%), économique (27,5%), physique (9,7%) et sexuel (6,5%). Aussi, remarque-t-on des cas non classables parmi les modalités prédéfinies (16% chez les femmes) tels que les « altercations », « manque de prise en charge », « langages abusifs » et « humiliations sournoises ». La forme de violence la plus subie dans ce milieu par les femmes est la violence psychologique (50%).

Cette étude montre également qu'au Burkina Faso, les formes de violences subies sont d'ordre conjugal (21%), la gestion de l'héritage (17%), mariages forcées (14%), sexuel (13%), psychologique (12%), l'accès des femmes à la terre (12%) et la discrimination de la fille dans la scolarisation (11%).

La pratique de l'excision reste courante au Burkina Faso. Dans la région des Hauts Bassins, les deux tiers (63 %) des femmes de 15 à 45 ans sont excisées. Plus des trois quarts l'ont été dans les régions Centre-Est (75 %), Nord (76 %), Plateau Central (77 %) et Sahel (83 %). La majorité de la population (82 %) pense que cette pratique, néfaste pour la santé de la femme et son plaisir, devrait être abandonnée. Un burkinabè sur cinq (18 %) estime néanmoins qu'elle devrait être maintenue.

Toutefois, en Mauritanie, 10% des femmes âgées de 15-49 ans ont subi des actes de violence physique depuis l'âge de 15 ans et 6% des actes de violence sexuelle, parmi ces femmes 48% ont subi ça par leurs mari actuelle, 17% par leur mari précèdent, 30% par leur mère et 33% ont accusé leur frère/sœur, selon le rapport de l'EDS 2019-2020.

Le mariage précoce et les mutilations génitales féminines (MGF) sont des formes de violences récurrentes en Mauritanie, et cela dans les zones les plus reculées du pays, selon rapport de l'EDS 2019-2020 64% des femmes âgés entre 15-49ans sont excisé et 56% parmi ces femmes sont excisé avant l'âge de 5ans.

Partant de ces constats, L'objectif global de cette étude est de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les facteurs explicatifs de ces violences dans le contexte spécifique de la Mauritanie et l'objectif spécifique est de déterminer les mesures efficaces pouvant être mises en place pour réduire la violence basée sur le genre en Mauritanie

Nous avons donc quatre questions principales qui sont «Comment le niveau d'instruction du mari influence-t-il la prévalence de la violence basée sur le genre ?», « Existe-t-il une corrélation entre le niveau d'instruction de la femme et son risque de subir de la violence conjugale basée sur le genre ?», « Comment la différence d'éducation entre les conjoints influence-t-elle la dynamique de pouvoir et les comportements violents dans la relation conjugale ? » et « Quel est l'impact de la pauvreté sur la prévalence de la violence basée sur le genre ?».

Le présent rapport est structuré en trois chapitres : le premier se porte sur le contexte d'étude et explique les différentes formes des violences les plus courantes en Mauritanie et leurs conséquences sur la vie des victimes ; le deuxième traite de la méthodologie de l'étude, en insistant sur l'intérêt de la méthodologie appliquée pour la collecte des informations sur les VBG. Il présente en outre les données utilisées dans cette étude (EDS, 2019-2021/RGPH4), il sera consacré sur l'analyse sur les déterminants des violences basées sur le genre, et décrit l'ampleur des VBG et ses variations selon les facteurs explicatifs potentiels retenus dans l'étude. Enfin, le troisième et dernier chapitre portera sur l'identification des déterminants et les facteurs explicatifs des Violences Basées sur le Genre, et d'en mesurer l'importance relative dans l'explication de ce phénomène.

CHAPITRE I : LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE EN MAURITANIE

Le but de ce chapitre est de résumer les diverses formes de violences basées sur le genre en Mauritanie ainsi que les facteurs qui les déterminent. De plus, il synthétisera les études précédentes afin de mettre en évidence les causes et les conséquences de ces violences, ce qui nous permettra de mieux appréhender le sujet étudié et d'apporter des explications aux résultats obtenus.

I. TYPOLOGIE DE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE EN MAURITANIE

I.1. Les différentes formes de violence :

La violence à l'égard des femmes et des filles est une forme de discrimination et de violation des droits humains qui touche des millions de femmes et de filles dans le monde entier. Elle peut prendre différentes formes, telles que la violence physique, sexuelle, psychologique ou économique, et peut être perpétrée par des partenaires intimes, des membres de la famille, des connaissances ou des étrangers.

Elle fait également des ravages au niveau mondial car elle empêche les femmes et les filles de contribuer au développement international, à la paix et au progrès. Selon les données de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de 2013, au moins une femme sur trois a déjà été battue, contrainte à avoir des rapports sexuels ou maltraitée de quelque autre manière, le plus souvent par quelqu'un de sa connaissance. Selon un rapport de 2014, une femme sur cinq est agressée sexuellement dans son enfance.

Selon l'OMS (2017), une femme sur trois dans le monde a déjà été victime de violence de la part d'un partenaire intime.

Nous allons vous présenter quelques formes de violence qui sont les plus courantes en Mauritanie :

I.1.1. Violence domestique

La violence domestique désigne les actes de violence qui se produisent au sein d'une relation de couple. Elle se caractérise par l'utilisation de force physique ou psychologique pour contraindre, dominer, tuer, détruire ou causer des dommages. Elle peut prendre la forme de coups, de blessures, de souffrances, ainsi que de destruction de biens matériels ou de privation

de ces biens. A l'échelle mondiale, c'est l'une des formes de violence les plus courantes subies par les femmes.

La violence domestique se réfère en général à la typologie suivante :

✓ Violence économique

Elle consiste à rendre une personne dominée et dépendante financièrement en exerçant un contrôle total sur ses ressources financières et ses dépenses, en refusant l'accès à l'argent et/ou en lui interdisant d'aller à l'école ou de travailler afin de l'empêcher d'atteindre son autonomie financière.

✓ Violence psychologique

La violence psychologique, dite aussi violence morale, violence mentale, ou violence émotionnelle, est une forme de violence ou d'abus envers une personne sans qu'une violence physique soit exercée directement. Elle consiste à miner le sentiment d'estime de soi d'une personne par le biais de critiques constantes, et la déconsidérer en minimisant ses capacités, à la traiter de tous les noms ou à proférer des menaces verbales.

✓ Violence physique

Elle suppose une agression physique ou une tentative d'agression du partenaire: coups et blessures, coups de pied et coups de poing, brûlures, tirage par les cheveux, gifles, pincements, morsures, etc. En refusant l'accès aux soins médicaux ou en obligeant à la consommation d'alcool et/ou de drogues, ou en utilisant tout type de force physique. Elle entraîne aussi parfois des dégâts matériels.

✓ Violence sexuelle

Il s'agit de tout acte sexuel commis contre la volonté de la personne qui la subit, soit qu'elle s'y refuse, soit qu'elle ne puisse donner son consentement en toute connaissance de cause : cas des enfants, des handicapés, de toute personne sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue privée de ses moyens, inconsciente, etc.

I.1.2. Mutilation génitale féminine (MGF)

Les mutilations génitales féminines, ou excision, désignent l'ablation totale ou partielle des organes génitaux féminins externes. Elles sont réalisées généralement par les personnes les plus âgées ou par un exciseur traditionnel avec un couteau ou une lame de rasoir.

Selon un rapport de 2018 de l'ONU, environ 200 millions de femmes et de filles vivent avec une MGF dans le monde. Selon l'UNFPA, chaque année, dans le monde, plus de quatre millions de filles sont exposées au risque de subir des mutilations génitales féminines.

Les Mutilations Génitales Féminines sont généralement vues comme une garantie de chasteté. Elles constituent un prérequis au mariage et un rite de passage pour les filles. Les mutilations génitales féminines ne sont pas approuvées par l'Islam ou le Christianisme, mais les croyances liées à la religion sont fréquemment invoquées sans fondement. Malgré les efforts du gouvernement et les campagnes de sensibilisation, les MGF persistent au sein de notre société.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le MGF, vise uniquement les actes chirurgicaux consistant en une excision rituelle, qui est pratiquée pour des raisons exclusivement culturelles et traditionnelles sur des fillettes ou des jeunes femmes, souvent sans leur consentement ou sans qu'elles en comprennent les conséquences, selon le rapport de l'EDS, 2019-2021 près des deux tiers des femmes de 15-49 ans (64 %) et 45% des filles de 0-14 ans sont excisées, ainsi que les résultats de l'enquête par grappe a indicateur multiples (MICS,2015) révèle que 75% des femmes âgées entre 15-49ans sont excisées dont plus de 60% vivent dans le milieu rural tandis que plus de 37% vivent dans le milieu urbain.

Ces mutilations sont considérées comme étant une violation des droits humains. Elles portent atteintes à plusieurs droits tels que le droit à la vie, le droit à la santé et à l'intégrité physique, ainsi que les droits de n'être atteint de tout type de violence et de brutalités physiques ou mentales, car en plus d'être un acte qui touche physiquement, les MGF ont un grand impact sur le mental des différentes victimes. Ces pratiques violent également le droit de l'enfant au développement, à la protection. Elles sont en grande partie faites sans aucune anesthésie, la douleur et les traumatismes éprouvés laissent la victime dans un piteux état. Les conséquences les plus immédiates sont les hémorragies qui provoquent des anémies et même, la mort.

I.1.3. Mariage précoce

Le mariage précoce est l'une des formes de violence le plus courant, l'Afrique est le continent le plus touché par cette pratique, il s'agit d'une union ou au moins une des membres n'a pas encore 18 ans et cela a des impacts très graves dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'économie.

Toutefois, d'un point de vue démographique et sanitaire, le mariage précoce est considéré principalement comme facteur de contribution à la maternité précoce, qui peut augmenter les risques de mortalité des nouveaux nés ainsi que pour les jeunes mères et les relations sexuelles

non protégés qui augmente le risque d'attraper le VIH, puisque cette pratique entrain généralement des violences et des abus sexuels.

Selon les résultats de l'EDS 2019-2021 la prévalence des jeunes filles mariées précocement est de 38,54%.

Sur le plan économique le mariage précoce empêche les femmes de sortir de la pauvreté cela les empêchera également d'être autonome et indépendante, selon le rapport de 2017 publié par la Banque mondiale et le Centre international de recherche sur les femmes (ICRW), intitulé Economic Impacts of Child Mariage, les mariages précoces coûteront des milliers de milliards de dollars aux pays en développement d'ici 2030.

Ainsi que la relation entre le mariage précoce et le niveau de scolarité des jeunes filles est étroite puisque l'éducation est considérée comme une arme contre le mariage des enfants et la discrimination basée sur le genre.

II. LES FACTEURS QUI INFLUENCENT LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE EN MAURITANIE

La violence basée sur le genre en Mauritanie est un problème complexe qui est influencé par divers facteurs. Les facteurs déterminants de la violence basée sur le genre en Mauritanie les plus connus sont les suivants :

II.1. Facteurs de risque individuel de la violence basée sur le genre

La violence basée sur le genre peut entraîner des conséquences sur la santé, sur le plan émotionnel/psychologique et sur le plan social.

Conséquences sanitaires

- Les conséquences les plus graves des VBG sont la mort, l'homicide, la mortalité maternelle, le suicide et la mortalité infantile.
- Les conséquences sur la santé physique sont les blessures, les handicaps, les chocs, les
 infections chroniques, les maladies, les douleurs chroniques, les infections, les troubles
 gastro-intestinaux, les troubles du sommeil, les troubles alimentaires.
- Les conséquences sur la santé reproductive sont les fausses couches, les grossesses non désirées, les avortements à risque, les troubles menstruels, les complications de la grossesse, les troubles gynécologiques et les troubles sexuels.

Conséquences émotionnelles et psychologiques

Conséquences émotionnelles et psychologiques Les réactions courantes des survivants à la violence sexuelle peuvent comprendre le stress post-traumatique, les maladies mentales, l'anxiété, la peur, la tristesse, l'isolement, la honte, l'insécurité, la haine de soi, la culpabilité, les pensées et les comportements suicidaires.

- La peur et l'anxiété : Les principales réactions que les personnes éprouvent après une agression sont la peur et l'anxiété. Les survivants peuvent ressentir des changements dans leur corps, leurs sentiments et leurs pensées. Certains déclencheurs et indices peuvent leur rappeler l'agression et raviver leurs craintes. Ces déclencheurs peuvent être certains moments de la journée, certains endroits, une certaine odeur ou un bruit.
- La tristesse : Une autre réaction courante est la tristesse et le sentiment d'être abattu ou déprimé. Les survivants peuvent avoir des sentiments de désespoir, des crises de larmes fréquentes et parfois même des pensées d'automutilation et de suicide.

Conséquences sociales

Les réactions courantes des survivants sont le rejet social et l'isolement. Cela peut affecter les relations avec la famille, les amis et la communauté, ces conséquences peuvent également inclure la stigmatisation, perte des rôles dans la société ou perte d'opportunités dans la vie économique ; les victimes peuvent même être blâmées par leur propre famille.

II.2. Facteurs sociaux et culturels de la violence basée sur le genre

Les normes sociales et culturelles jouent un rôle important dans la perpétuation de la violence basée sur le genre en Mauritanie. Certaines pratiques, telles que les mutilations génitales féminines et le mariage précoce, sont considérées comme des traditions culturelles et sont souvent perpétuées même si elles sont illégales. Les stéréotypes de genre qui sous-tendent ces pratiques contribuent également à maintenir les inégalités de genre et la violence.

II.3. Facteurs socio-économiques de la violence basée sur le genre

Pauvreté : La pauvreté est un facteur déterminant de la violence basée sur le genre en Mauritanie. Les femmes pauvres sont souvent victimes de violences sexuelles et d'exploitation économique par des hommes qui ont un pouvoir économique sur elles.

Manque de protection juridique : Le manque de protection juridique pour les femmes en Mauritanie peut également contribuer à la violence basée sur le genre. Les femmes qui cherchent à dénoncer la violence sont souvent découragées par le manque de mesures de protection juridique efficaces.

Mauvaise éducation et analphabétisme : L'analphabétisme et la mauvaise éducation peuvent également contribuer à la violence basée sur le genre en Mauritanie. Les femmes qui n'ont pas accès à l'éducation peuvent avoir moins de chances de comprendre leurs droits et de se protéger contre la violence.

Faible taux de participation des femmes : Les femmes sont souvent sous-représentées dans les institutions politiques et économiques en Mauritanie, ce qui limite leur capacité à influencer les politiques et les programmes qui affectent leur vie. Cette marginalisation peut contribuer à la violence basée sur le genre en limitant l'accès des femmes aux ressources et aux opportunités.

Inégalités de genre : Les inégalités de genre sont des facteurs clés de la violence basée sur le genre en Mauritanie. Les femmes sont souvent considérées comme inférieures aux hommes et sont donc soumises à des formes de violence telles que la violence domestique, la violence sexuelle et l'exploitation économique.

II.4. Approches de prévention et de lutte contre la violence basée sur le genre

Le gouvernement Mauritanien a opté des stratégies pour faire face à ce phénomène à travers la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre 2019-2024 et la stratégie nationale pour l'accélération de l'élimination des MGF à l'horizon 2030. Ces stratégies sont élaborées par le Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille(MASEF) avec l'appui technique du Fonds des Nations Unies pour la Population(UNFPA).

Face à l'ampleur des Violences Basées sur le Genre (VBG), et à l'absence de services de prise en charge holistique pour les victimes, le MASEF, avec l'appui de l'UNFPA, a assuré la mise en place des plateformes multisectorielles de lutte contre les violences basées sur le genre en 2018. Ces plateformes constituent un cadre d'échanges, de collaboration, de référence et de contre référence au niveau national et départemental entre tous les acteurs intervenant dans la lutte contre les VBG.

Ainsi que le gouvernement a mise en place des unités de lutte contre les VBG dans 3 hôpitaux, dont l'hôpital mère et enfants à Nouakchott, l'hôpital de kiffa et l'hôpital de Selibaby, ces

différentes unités accompagnent les victimes des VBG dans leurs traitements médicaux et psychologiques.

Les violences basées sur le genre en Mauritanie sont interconnectées et doivent être comprises dans leur contexte culturel, social et économique pour pouvoir mettre en place des programmes efficaces de prévention et de lutte contre le phénomène. C'est dans ce cadre que s'inscrit les valeurs ajoutées de notre étude, qui vise à expliquer cette pratique en se basant sur les études qui ont été réalisées par ailleurs et en les adaptant au contexte mauritanien.

***** Les garanties juridiques offertes

La Mauritanie a ratifié la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes (CEDEF) en 2001. La ratification de cette convention engage la responsabilité de l'Etat à harmoniser ce texte sur le plan interne, par l'adoption des lois et règlement sur le plan national qui visent à assurer la participation effective des femmes dans les cadres de concertation, à lutter contre les VBG, favoriser l'autonomisation économique. Toutefois, il faut souligner que le projet de loi sur les VBG est toujours suspendu au niveau de l'Assemblée nationale.

La violence basée sur le genre en Mauritanie sont interconnectés et doivent être compris dans leur contexte culturel, social et économique pour pouvoir mettre en place des programmes efficaces de prévention et de lutte contre la violence basée sur le genre et c'est dans ce cadre s'inscrit les valeurs ajoutées de notre étude, qui vise à expliquer cette pratique en se basant sur les travaux qui on était fait dans le monde et en les adaptant selon le contexte mauritanien.

CHAPITRE II : L'ANALYSE DIFFÉRENTIEL DE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE EN MAURITANIE

Dans ce chapitre nous présentons les caractéristiques sociodémographiques selon les différents Wilayas (régions) du pays. Nous prêterons une attention particulière aux proportions des femmes violentées selon les différents types de violence, qui pourraient également jouer sur les tendances d'inégalité régionale de la violence basée sur le genre.

Dans cette étape, nous recourrons à l'analyse descriptive des données. Il s'agit ici d'examiner d'une part la liaison entre les VBG et les autres variables indépendantes par l'analyse bivariée, à l'aide de la méthode des tests de Khi2.

I. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

I.1. Données utilisées

Les données utilisées dans le cadre de cette étude sont celles de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS, 2019-2021) qui est une enquête internationale financé par USAID et celles du recensement général de la population et de l'habitat en 2013(RGPH4). Les données collectées lors de l'enquête (EDS) sont pertinentes pour notre étude dans la mesure où cette enquête a recueilli non seulement les informations sur les ménages et sur les femmes en âge de procréer mais aussi sur la violence basée sur le genre.

Cette enquête est réalisée sous la coordination du ministère de la santé et elle a été mise en œuvre par l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique (ANSADE).

I.1.1. Objectifs de l'EDS 2019-2021

L'EDS 2019-2021 a pour objet de fournir des données fiables et détaillées sur les facteurs démographiques, socio-économiques et sanitaires qui sont susceptibles d'influencer la situation sanitaire et démographique du pays. L'obtention de ces données permettra au différents ministères, ainsi qu'à l'ensemble des utilisateurs de disposer d'une base de données fiables et actualisées permettant de servir à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement et, en particulier, ceux de la santé.

I.2. Méthode d'analyse

Dans le but d'atteindre l'objectif de l'étude, nous allons utiliser trois types d'analyse: l'analyse descriptive, l'analyse factorielle et l'analyse explicative.

L'analyse descriptive nous permet visualiser et de comprendre les caractéristiques fondamentales des données. Elle offre des informations sur la distribution des variables et la nature de relation entre les variable explicatives et la variable a expliqué, afin d'approfondir

l'analyse descriptive, l'ACM qui est une méthode d'analyse descriptive multivarié sera utilisé afin d'approfondir l'analyse descriptive au niveau d'espace factorielle pour voir la représentativités des individus au niveau d'espace factorielle, il permet de visualiser le comportement des individus par rapport aux axes factorielles, malgré son importance, l'ACM n'est pas un modèle d'effet, il ne peut pas mesuré l'impact des variables explicatives par rapport à la variable a expliqué, c'est dans ce sens qu'on utilise une analyse explicative telle que la régression logistique afin d'étudier l'impact des variables explicatives sur la variable a expliqué, étant donné que notre variable a expliqué qui est la violence conjugale n'est pas représenté au niveau territorial, c'est dans ce cadre que nous allons utiliser la méthode de l'estimation par petit domaine qui va nous permettre d'avoir le taux des femmes victimes des violences conjugales au niveau territorial.

I.2.1. Analyse descriptive

Cette méthode d'analyse concerne l'analyse bivariée et univariée. Elle a pour objectif d'examiner les associations entre la variable dépendante et chacune des variables indépendantes prises en compte dans l'étude. Ainsi, elle permettra, à l'aide de la statistique du khi-deux, d'apprécier l'existence ou non de la relation entre chacune des variables explicatives et survenance de VBG au seuil de 5% qui est un seuil fixé par défaut.

I.2.2. Analyse de correspondance multiple

Afin d'approfondir notre analyse, l'ACM qui est une méthode d'analyse descriptive multivarié, sera utilisée. En effet, l'analyse bivariée ne repose que sur la relation entre deux variables. Cependant l'ACM qui est une analyse des correspondances multiples met en évidence les interrelations qui existent entre plusieurs variables qualitatives. A partir de celles-ci, on peut apercevoir des regroupements de variables par « affinité » ou par proximité statistique. Cette technique nous permet de caractériser les femmes victimes de VBG, elle nous permet aussi d'étudier les associations existantes non seulement entre les variables indépendantes et les variables dépendantes, mais aussi les variables indépendantes entre elles. Elle repose sur la notion de profil et d'inertie entre les modalités et les variables étudiées.

I.2.3. Régression logistique

La régression logistique, qui est une méthode explicative multivariée, semble appropriée pour la recherche des facteurs et les mécanismes par lesquels agit les différents facteurs des violences basées sur le genre. Étant donné que notre variable dépendante est 'les femmes victimes de VBG' celle-ci peut être définie comme suit :

$\{1: si\ la\ femme\ est\ une\ victime\ des\ VBG\ 0: si\ non$

Compte tenu de la nature dichotomique de la variable dépendante (si la femme est victime de VBG ou non) d'une part et de l'objectif de l'étude d'autre part, nous avons fait recours au modèle de régression logistique binaire. Toutefois, les variables indépendantes peuvent être quantitatives ou catégorielles. Ce modèle présente l'avantage de fournir l'effet net de chacune des variables indépendantes en présence des autres ; ce qui permet de déterminer le sous-ensemble de facteurs préventifs qui expliquent la VBG en Mauritanie.

Présentation du modèle logistique

Soit une variable dépendante dichotomique Y à expliquer par n variables indépendantes X_1 , X_2 , ... X_n . Soit P la probabilité pour que Y se réalise, c'est-à-dire P=Prob (Y=1). On peut calculer un indicateur appelé $odd(\theta)$ tel que :

$$\partial(Y=1) = \frac{P}{1-P}$$

Pour rendre linéaire, on prend son logarithme népérien. Ce qui ramène à la fonction logit:

$$Log(\partial) = Log\left(\frac{P}{1-P}\right) = \beta_0 + \beta_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_n$$

$$\rightarrow \partial = \exp(\beta_0 + \beta_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_n)$$

En posant $Z = Log(\partial)$

Nous aurons

$$\exp(Z) = \partial = \frac{P}{1 - P}$$

$$\rightarrow$$
 $(1 - P) \exp(Z) = P$

$$\to \exp(Z) - P(\exp(Z) + 1) = 0$$

$$\to p = \frac{\exp(Z)}{\exp(Z) + 1}$$

Finalement, $P = \frac{1}{1 + \exp(-Z)}$

Le modèle s'écrit alors :
$$<=> logit(p) = log \left(\frac{p}{1-p}\right) \leftrightarrow p = \frac{1}{1+e^{-z}}$$
 Avec $Z=b_0+b_1X_1+b_2X_2+\cdots+b_kX_k+\varepsilon$

Les X_i sont les variables explicatives et les b_i sont les coefficients de régression à estimer à partir des données mesurant l'effet net de la variable X_i (ou de la modalité d'une variable). ϵ représente la variation aléatoire due à l'action des variables implicites agissant sur les variables indépendantes.

I.2.4. Analyse par estimation du petit domaine (Small area estimation)

Une méthode d'estimation sur petits domaines (ou "Small area estimation" en anglais) qui est une technique statistique qui permet d'estimer des caractéristiques d'une population pour des sous-groupes spécifiques appelés "petits domaines". Ces petits domaines peuvent être des régions géographiques spécifiques, des groupes de personnes ayant des caractéristiques particulières (par exemple, l'âge, le sexe, le niveau d'éducation), ou toute autre catégorie que l'on souhaite étudier.

La méthode d'estimation sur petits domaines est utilisée lorsque les données disponibles ne sont pas suffisantes pour fournir des estimations précises et exactes pour chaque petit domaine (ici au niveau de la moughataa), mais que des données sont disponibles pour des zones plus grandes (par exemple, des données à l'échelle nationale). Elle utilise des modèles statistiques pour estimer les caractéristiques de la population dans chaque petit domaine en utilisant des informations provenant de la zone plus large et d'autres sources.

Cette méthode est particulièrement utile dans les enquêtes et les études où l'on souhaite obtenir des estimations précises pour des sous-groupes de la population, même s'ils sont relativement petits. Elle peut également être utilisée pour produire des estimations pour des années intermédiaires entre les périodes de collecte de données ou pour des zones géographiques qui n'ont pas été couvertes par les enquêtes ou les études existantes.

Les différentes étapes à suivre pour mettre en œuvre une méthode d'estimation sur petits domaines peuvent varier en fonction de la technique choisie et des données disponibles. Cependant, voici quelques étapes générales :

- 1. Définir les petits domaines d'intérêt : il est important de définir clairement les petits domaines pour lesquels vous souhaitez estimer les caractéristiques de la population.
- 2. Collecter les données : vous devez collecter les données disponibles pour la zone plus large (par exemple, les données nationales) ainsi que des données supplémentaires pour chaque petit domaine (si disponibles). Les données supplémentaires peuvent inclure des

- données administratives, des données de recensement ou des données collectées à partir d'enquêtes ou d'études spécifiques.
- 3. Sélectionner une méthode d'estimation appropriée : il existe plusieurs méthodes d'estimation sur petits domaines, telles que le modèle linéaire mixte, le modèle à effets aléatoires, le modèle de régression, etc. Vous devez choisir une méthode qui convient le mieux à vos données et à vos objectifs.
- 4. Estimer les paramètres : une fois que vous avez sélectionné une méthode d'estimation appropriée, vous devez l'utiliser pour estimer les paramètres d'intérêt pour chaque petit domaine.
- 5. Évaluer la qualité des estimations : vous devez évaluer la qualité de vos estimations pour déterminer si elles sont fiables et précises. Vous pouvez utiliser des indicateurs tels que l'erreur-type de l'estimation, les intervalles de confiance, les résidus, etc.
- 6. Présenter les résultats : enfin, vous devez présenter les résultats de manière claire et compréhensible, en incluant des graphiques, des tableaux et des explications. Vous devez également expliquer les limites et les hypothèses de votre méthode d'estimation pour que les utilisateurs puissent interpréter les résultats correctement.

II. PRÉSENTATION DES VARIABLES UTILISÉES

En se basant de la disponibilité des données, de la littérature existante, nous avons retenu un certain nombre de variables que nous allons présenter dans cette section.

• Le niveau de vie de ménage

La variable "niveau de vie de ménage" fait référence à la mesure de bien-être matériel et économique d'un ménage, c'est-à-dire le niveau de ressources financières, de conditions de logement, d'accès aux biens et services essentiels, et de satisfaction des besoins de base.

Dans cette étude, la variable "niveau de vie de ménage" est évaluée selon cinq modalités : "Très faible", "Faible", "Moyen", "Élevé" et "Très élevé". Ces modalités servent à catégoriser les ménages en fonction de leur niveau relatif de bien-être économique, en prenant en compte divers indicateurs tels que le revenu, les dépenses, les conditions de logement et les possessions matérielles. La classification en différentes modalités permet de mieux comprendre la distribution des niveaux de vie au sein de l'échantillon étudié et de dégager des tendances ou des associations avec d'autres variables pertinentes dans l'analyse de la violence basée sur le genre en Mauritanie.

• Le niveau d'instruction de la femme

C'est le niveau d'instruction atteint par la femme dans le système éducatif formel. Dans le cas de cette étude, les modalités de cette variable sont : *Sans niveau, niveau secondaire nouveau système, niveau secondaire ancien système, primaire et supérieure*.

• Région de résidence

Nous présentons ci-dessous les Wilayas d'études et les régions administratives qui les composent :

- ✓ Capitale : Nouakchott et Dakhlte Nouadhibou
- ✓ Zone Sud-Est : Hodh Charghi et Hodh Gharbi
- ✓ Zone Fleuve : Trarza, Brakna, Gorgol et Guidimagha
- ✓ Zone Centre : Assaba et Tagant
- ✓ Zone Nord : Inchiri, Adrar et Tiris-Zemmour

• Milieu de résidence

Le milieu de résidence est une variable de différenciation qui présente deux modalités : milieu urbain et milieu rural.

• Niveau d'instruction du mari

C'est le niveau d'instruction atteint par le mari dans le système éducatif formel. Dans le cas de cette étude, les modalités de cette variable sont : *Sans niveau, primaire, secondaire, supérieur, ne sais pas*.

• Écart de niveau d'instruction entre les conjoints

Cette variable fait référence à la différence entre le niveau d'éducation formelle atteint par le partenaire masculin et le partenaire féminin dans un couple.

Les modalités de cette variable sont : Le mari est plus instruit, La femme est plus instruite, Même niveau d'instruction, Pas d'instruction.

• Le père de la femme battait sa mère

Le fait que le père de l'enquêté été violent avec sa mère peut entraîner des conséquences psychologiques importantes pour la personne interrogée, cette variable comporte deux modalités : *Oui, Non.*

Statut matrimonial

Le statut matrimonial est une variable qui permet d'appréhender le degré de vulnérabilité de la femme. Cette variable comporte les trois modalités suivantes : *Jamais marié*, *Marié*, *et Anciennement marié*

NB : la modalité anciennement mariée regroupe à la fois les femmes qui sont divorcées et veuves.

• Violence physique conjugale

Elle a été évaluée au moyen des questions suivantes : Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre mari vous bouscule, pousse, secoue, où vous jette quelque chose ; vous gifle ; vous torde le bras où vous tire les cheveux ; vous frappe à coups de poing où avec quelque chose qui pouvait vous blesser ; vous donne des coups de pied, vous traîne par terre où vous batte ; essaye de vous étrangler où de vous brûler intentionnellement ; menace de vous attaquer avec un couteau, un fusil ou une autre arme.

• Violence sexuelle conjugal

La violence sexuelle conjugale a été évaluée à l'aide des questions suivantes : Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre mari vous force physiquement à avoir des rapports sexuels avec lui contre votre gré ; vous force physiquement à pratiquer des actes sexuels que vous ne voulez pas ; vous force sous la menace ou d'une autre manière à pratiquer des actes sexuels que vous ne voulez pas.

Violence émotionnelle conjugale

Elle a été évaluée à l'aide des questions suivantes : Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre mari vous dise où vous fasse quelque chose pour vous humilier devant d'autres personnes ; vous menace de vous blesser ou de vous faire du mal, à vous ou quelqu'un qui vous est proche ; vous insulte où vous rabaisse.

III. CARACTÉRISTIQUE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES FEMMES

La figure 3 révèle que parmi les femmes âgées de 15-49 ans qui ont été sélectionnées dans cette section sont au nombre de 15714. Les tranches d'âge 15-19 ans et 25-29 ans sont prédominantes avec un pourcentage respectivement de 19,81% et 17,54%, suivies des tranches 30-34 ans et 20-24 ans avec un pourcentage respectivement de 16,87% et 15,41%, en revanche les femmes qui sont âgées entre 35-49 ans sont minoritaires avec un pourcentage qui varie entre 7 et 13%.

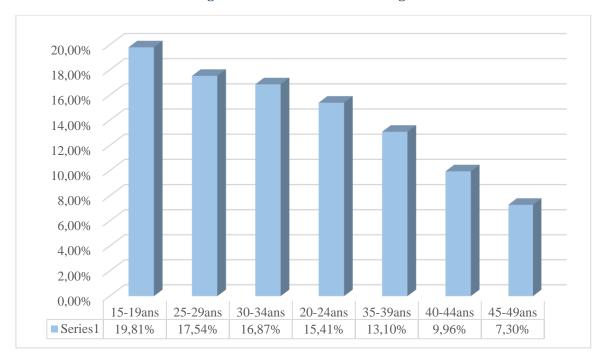


Figure 3: Distribution selon l'âge

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

Le tableau 1 révèle que dans l'ensemble, 51,94% de la population mauritanienne réside dans les zones rurales et 48,06% dans les zones urbaines. Cependant ces résultats montrent que plus de la moitié de la population enquêtée vivent en milieu rural.

Milieu de résidence	Effectif	Pourcentage
Urbain	20596826	48,06%
Rural	22259958	51,94%
Total	42856784	100%

Table 1:La répartition des femmes par milieu de résidence

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

La figure 4 révèle que parmi les femmes sélectionnées pour ce module, 69,08% sont mariées, 21,04% sont jamais mariées et seulement 9,88 % sont anciennement mariées.

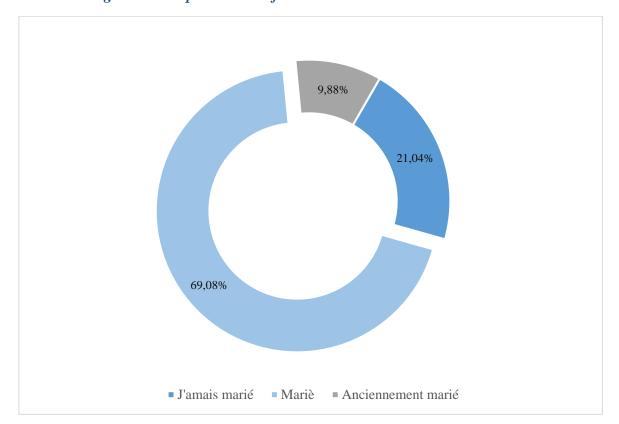


Figure 4:La répartition des femmes selon leurs états matrimoniaux

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

IV. PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE BASEÉ SUR LE GENRE EN MAURITANIE

IV.1. Prévalence de la violence conjugale en Mauritanie

Dans le cadre de notre étude la variable à expliquer a été créée à partir des trois types des violences suivantes: violence physique commise par le mari, violence sexuelle commise par le mari et la violence émotionnelle commise par le mari.

La figure 5 nous montre que la prévalence de la violence conjugale parmi les femmes âgées entre 15-49 ans est de 18,87% en Mauritanie dans la période 2019-2021.

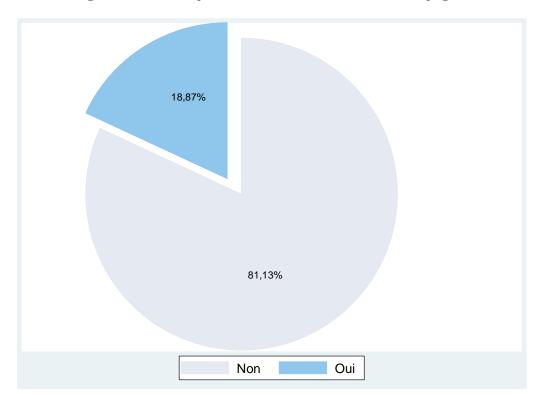


Figure 5:Taux des femmes victimes de la violence conjugale

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

La violence à l'égard des femmes peut se manifester sous différentes formes. Le tableau 2 présente les pourcentages de femmes de 15-49 ans qui ont subi diverses formes de violence conjugale. Les analyses montrent que les femmes qui ont déclaré avoir subi de la violence émotionnelle (15,9%) sont beaucoup plus nombreuse que celles ayant déclaré avoir subi de la violence sexuelle ou physique conjugale avec un pourcentage qui est respectivement 6,02% et 5,35%.

Table 2: La répartition des femmes selon les différentes formes de violence conjugale

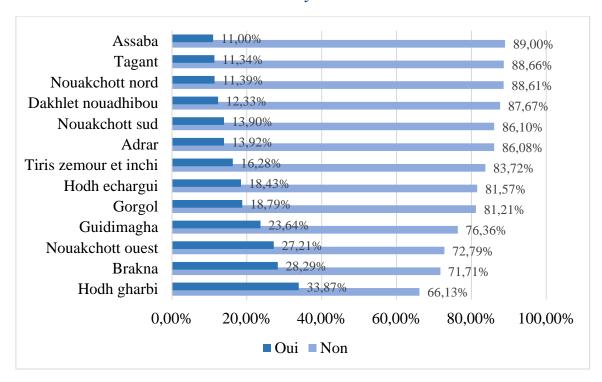
Type de violence	Oui	Non	Total
Violence Physique	5,35%	94,65%	100%
Violence sexuelle	6,02%	93,98%	100%
Violence émotionnelle	15,90%	84,10%	100%

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

La figure 6 nous montre les disparités régionales de la prévalence des violences conjugale en Mauritanie. Ainsi les résultats de la figure 6 relèvent de flagrantes disparités de la distribution du taux des violences conjugales en Mauritanie. Les femmes vivant dans les wilayas de Guidimagha, de Nouakchott ouest, de Brakna, ainsi que de Hodh el Gharbi ont tendance à avoir

plus de risque de décès par rapport aux résidents de Hodh el chargui, Gorgol, Tris zemour et inchiri qui sont à la deuxième position., En dernière position on a les wilayas de Assaba, Tagant, Nouakchott nord et Nouadhibou dont femmes ont un taux faible des violences conjugale. Toutefois, ceux qui habitent dans les wilayas d'Adrar et Nouakchott Sud ont un taux moyen. En conclusion, nous pouvons souligner que les wilayas sont très disparates en termes des violences conjugales.

Figure 6:La répartition des femmes victimes des violences conjugales selon les différentes wilayas

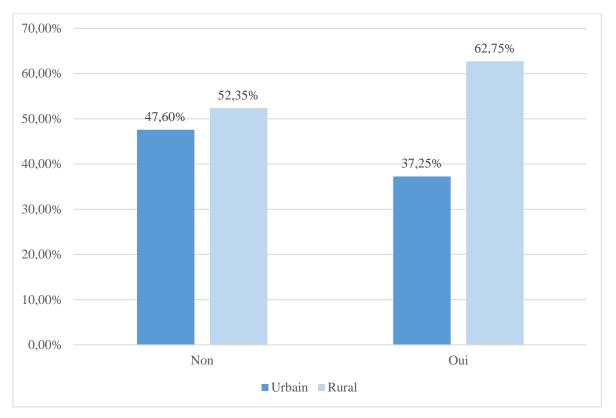


Pearson chi2(13) = 125.9918 Pr = 0.000

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

La figure 7 montre que les violences conjugales se présentent plus dans le milieu rural que dans le milieu urbain, en effet parmi les femmes qui ont déclaré avoir été victimes des violences conjugales, 62,75% vivent dans le milieu rural contre 37,25% dans le milieu urbain. Ceci peut être expliqué par le fait que dans le milieu rural les communautés sont souvent moins peuplées et plus dispersées, ce qui peut rendre plus difficile pour les personnes de se faire des amis et de trouver des sources de soutien social en cas de conflit familial. Ainsi que dans certaines communautés rurales, les normes culturelles et les traditions peuvent valoriser les rôles de genre traditionnels, qui peuvent renforcer les attitudes patriarcales et l'idée que les hommes ont le droit de contrôler et de dominer leur partenaire.

Figure 7: La répartition des femmes victimes des violences conjugales selon le milieu de résidence



Pearson chi2(1) = 5.8807 Pr = 0.015

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

Il convient de souligner que ces explications ne sont pas exhaustives et qu'il peut exister d'autres facteurs socio-économiques, culturels et structurels spécifiques à la Mauritanie qui contribuent à cette disparité entre les milieux rural et urbain en ce qui concerne les violences conjugales.

Dans le tableau 3, on voit que la plupart des femmes qui ont subi de la violence physique ou sexuelle ou émotionnelle de la part de leur mari sont âgées entre 30-39ans ce que veut dire que la violence conjugale est beaucoup plus exercée dans cette tranches d'âge par contre elle se présente moins chez les femmes qui sont âgées entre 40-44 ans suivi par les jeunes adolescentes, notamment les femmes âgées entre 15-19ans.

Table 3: La répartition des femmes par groupe d'âge selon les différents types de violence conjugale

Groupe d'âge	Violence physique ou sex ge émotionnelle		Total
	Non	Oui	
15-19ans	83,38%	16,62%	100%
20-24ans	82,07%	17,93%	100%
25-29ans	80,63%	19,37%	100%
30-34ans	78,29%	21,71%	100%
35-39ans	79,51%	20,49%	100%
40-44ans	86,22%	13,78%	100%
45-49ans	81,18%	18,82%	100%

Pearson chi2(6) = 7.0430 Pr = 0.317

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

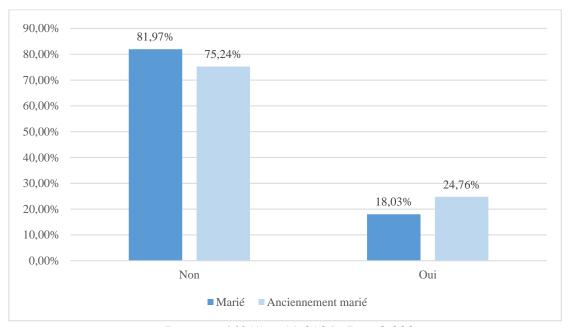
La violence conjugale n'est pas seulement présente dans les relations maritales en cours, mais peut également se produire dans des relations antérieures, y compris celles impliquant des femmes divorcées ou veuves.

Cependant la figure 8 révèle que les violences conjugales sont plus élevées parmi les femmes divorcées ou veuves que parmi les femmes mariées, en effet parmi les femmes anciennement mariées, 27,76% ont été victimes des violences conjugales contre 18,03% chez les femmes mariées. Cette variation peut-être dûe à plusieurs raisons : la fin d'une relation peut déclencher des émotions intenses et parfois négatives chez le partenaire masculin, telles que la colère, la jalousie ou la frustration, qui peuvent se manifester par des comportements violents. Ainsi que les divorcées ou veuves peuvent être confrontées à des situations de conflit prolongés avec leur ex-conjoint, notamment en ce qui concerne la garde des enfants, la pension alimentaire et les biens partagés. Ces conflits peuvent augmenter les risques de violence conjugale.

Les femmes divorcées ou veuves peuvent être plus exposées à des partenaires masculins violents et abusifs, notamment lorsqu'elles cherchent à établir de nouvelles relations amoureuses.

Le test de khideux réalisé à la fin montre que la relation entre les violences conjugales et l'état matrimonial de la femme est très significative.

Figure 8:La répartition des femmes par état matrimonial selon les types de violence conjugale



Pearson chi2(1) = 19.0104 Pr = 0.000 Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

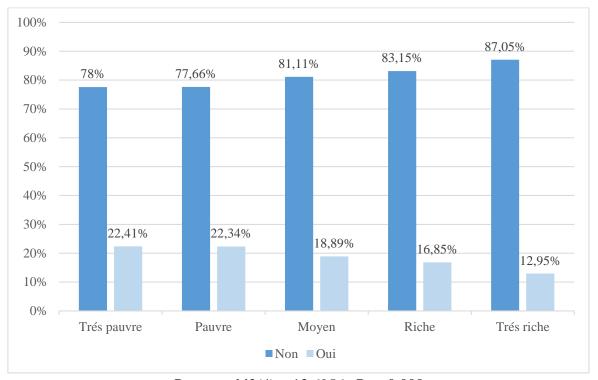
Les résultats de la figure 9 nous montrent que les femmes qui vivent dans des ménages pauvre ou très pauvre souffrent plus des violences conjugales par rapport aux femmes qui vivent dans des ménages riches ou très riches avec un pourcentage de 22,41% parmi les femmes qui vivent dans des ménages très pauvre et 22,34% parmi celles qui vivent dans des ménages pauvres contre 16,85% parmi celles qui vivent dans des ménages riche et 12,95% parmi celles qui vivent dans des ménages très riche.

En effet les femmes pauvres peuvent manquer de ressources financières pour se protéger, trouver de l'aide ou accéder à des services juridiques, ainsi qu'elles peuvent avoir un accès limité à l'éducation, à l'information sur les droits des femmes et à des moyens de se défendre donc ceci peut être l'une des raisons que les violences conjugales sont plus élevées chez elles.

Cependant, il est important de souligner que la violence conjugale peut toucher des femmes de tous les milieux socio-économiques. La pauvreté n'est pas une cause directe de la violence conjugale, mais elle peut exacerber les facteurs de risque associés à cette violence. Les femmes pauvres peuvent donc être plus vulnérables à la violence conjugale, mais cela ne signifie pas que les femmes riches sont immunisées contre cette forme de violence.

Le test de khideux réalisé à la fin montre que la relation entre les violences conjugales et le niveau de vie de la femme est significatif.

Figure 9:La répartition des femmes par niveau de vie selon les différents types de violence conjugale



Pearson chi2(4) = 13.6956 Pr = 0.008 Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

Les résultats du tableau 4 nous montre que plus le niveau d'étude est élevé plus la violence conjugale diminue en effet seulement 8% des femmes ayant un niveau supérieur ont été victimes des violences conjugales contre 21% parmi celles qui n'ont aucun niveau d'étude.

Il y a plusieurs facteurs qui peuvent contribuer à l'augmentation des violences conjugales chez les femmes qui ont peu ou pas d'instruction.

Tout d'abord, les femmes qui ont un faible niveau d'instruction peuvent avoir moins de possibilités économiques et être plus dépendantes financièrement de leur partenaire. Cela peut rendre plus difficile pour elles de quitter une relation abusive, car elles peuvent craindre de ne pas pouvoir subvenir à leurs besoins ou à ceux de leurs enfants si elles décident de partir.

Il est important de noter que les violences conjugales peuvent toucher toutes les femmes, quelle que soit leur niveau d'instruction ou leur situation socio-économique. Cependant, la prévalence de la violence domestique est souvent plus élevée chez les femmes qui sont vulnérables en raison de facteurs tels que le faible niveau d'instruction, le chômage, la pauvreté, ou l'isolement social.

Table 4:La répartition des femmes par niveau d'instruction selon les différents types de violence conjugale

Niveau d'étude	Violence physique ou sexuelle ou émotionnelle		Total
	Non	Oui	
Sans niveau	78,80%	21,20%	100%
Primaire	81,56%	18,44%	100%
Secondaire	84,39%	15,61%	100%
Supérieure	91,60%	8,40%	100%

Pearson chi2(4) = 9.0160 Pr = 0.061

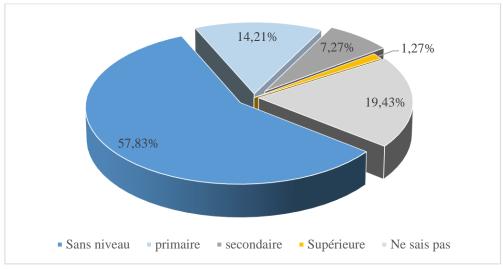
Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

La figure 10 nous révèle que 57,83% des femmes âgées entre 15-49 ans qui ont subi des violences conjugales ont un mari qui n'a aucun niveau d'instruction, ce qui montre que plus de la moitié des femmes victimes ont un mari qui est non instruit contre 1,27% des victimes qui ont un mari qui a un niveau de vie supérieure.

En effet les résultats de cette figure montrent que les maris ayant un niveau d'instruction plus bas ont tendance à être plus enclins à commettre des actes de violence conjugale que ceux ayant un niveau d'instruction plus élevé. Cela peut être expliqué par le fait que les maris ayant un niveau d'instruction plus élevé peuvent avoir des compétences en communication plus développées, ainsi qu'une compréhension plus nuancée des relations interpersonnelles. Ils peuvent être mieux équipés pour résoudre les conflits de manière non-violente et pour gérer le stress de manière plus efficace.

Le test de khideux réalisé à la fin montre que la relation entre les violences conjugales et le niveau d'instruction du mari est très significatif, comprendre cette relation est important car cela peut aider à identifier les facteurs de risque et à développer des stratégies de prévention pour réduire la violence conjugale.

Figure 10:La répartition des femmes ayant subi des actes de violence conjugale selon le niveau d'instruction de leur mari



Pearson chi2(4) = 27.1391 Pr = 0.000

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

Dans cette partie la question a été posée aux femmes âgées de 15-49 ans qui avaient subi des actes de violence physique, sexuelle et émotionnelle de la part de leur mari, si leur père battait leur mère.

Le tableau 5 montre que les femmes dont le père battait leur mère ont un taux très élevé des violences conjugales, en effet 46,10% des femmes qui ont déclaré que leur père battait leur mère ont été victimes des violences conjugales alors que seulement 17,76% des femmes dont leur père ne battait pas leur sont victimes des violences conjugales.

En outre les femmes qui ont grandi dans des foyers où leur père battait leur mère ont un risque plus élevé de subir des violences conjugales plus tard dans leur vie. Il y a plusieurs raisons possibles à cela :

Normalisation de la violence : Les enfants qui grandissent dans des foyers où la violence conjugale est présente peuvent considérer ce comportement comme normal et acceptable. Ils peuvent également apprendre à tolérer ou à minimiser la violence, car ils ont été témoins de ce comportement dans leur famille. Cela peut amener ces enfants à choisir des partenaires violents ou à accepter la violence comme un élément normal de leur relation.

Modèle de rôle : Les enfants apprennent souvent des comportements à travers l'observation de leurs parents. Si un enfant grandit dans un foyer où la violence conjugale est présente, il peut apprendre que la violence est un moyen acceptable de résoudre les conflits ou de contrôler son

partenaire. Cela peut influencer leur comportement dans leur propre relation plus tard dans leur vie.

Le test de khi deux réalisé à la fin montre que la relation entre les violences conjugales la violence familiale est très significative.

Table 5:L'héritage de la violence conjugale

Le père de l'enquêté battait sa mère	Violence physique ou sexuelle ou émotionnelle		Total
	Non Oui		
Non	82,24%	17,76%	100%
Oui	53,90%	46,10%	100%
Ne sais pas	75,70%	24,30%	100%

Pearson chi2(2) = 44.2074 Pr = 0.000

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

Les résultats du tableau 6 révèle que les violences conjugales sont très minimes parmi les femmes qui ont le même niveau d'instruction avec leur mari avec un pourcentage qui est de 6,3%, par contre les violences conjugales est beaucoup plus élevé dans le cas où ni le mari et ni la femme est instruite(e). Les résultats montrent aussi qu'il n'y a pas trop d'écart du taux des violences conjugales dans le cas où l'un des partenaires est plus instruit que l'autre, que cela soit la femme ou l'homme, le taux des violences conjugales reste élevé (17%) dans ces deux cas.

Table 6: La répartition des femmes ayant subi des actes de violence conjugale selon l'écart de niveau d'instruction entre leurs conjoints

Écart de niveau d'instruction	Violence physique ou sexuelle ou émotionnelle		Total
	Non	Oui	
Le mari est plus instruit	82,62%	17,38%	100%
La femme est plus instruite	82,77%	17,23%	100%
Même niveau d'instruction	93,47%	6,3%	100%
Pas d'instruction	76,84%	23,16%	100%
Ne sais pas	83,50%	16,50%	100%

Pearson chi2(4) = 29.6856 Pr = 0.000

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

La figure 11 montre que les violences conjugales sont plus élevées chez les femmes qui ont le même âge que leur mari, avec un pourcentage qui est de 23,70%, en effet les résultats montrent

que les violences conjugales sont moins élevées quand la femme est très jeune ou quand elle est très âgée.

Ces résultats peuvent être expliqué par le fait que les femmes les plus jeunes ou très âgées peuvent être perçues comme plus vulnérables et moins en mesure de se défendre, ce qui peut rendre les agresseurs plus hésitants à utiliser la violence, ce qui peut réduire le risque de violence conjugale de la part de leur partenaire.

100% 87% 90% 82,60% 81,70% 79,80% 76,30% 80% 70% 60% 50% 40% 30% 23,70% 20,20% 18,30% 17,40% 20% 13% 10% 0% Femme plus âgée La femme a le Femme plus jeune Femme plus jeune Femme plus jeune même âge de 1-4 ans de 5-9 ans d'au moins 10 ans ■Non ■Oui

Figure 11: La répartition de la violence conjugale selon la différence d'âge entre conjoints

Pearson chi2(4) = 3.6148 Pr = 0.461

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

A. Principes de l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM)

L'ACM permet de projeter un nuage de points situé initialement dans un espace de très grande dimension dans un sous- espace de dimension plus petite dans lequel la distance des points deux à deux est maximale, en d'autres termes où l'inertie du nuage est maximale, c'est-à-dire l'espace qui conserve le plus grand pourcentage de l'information du départ. Il permet aussi de préparer une classification des individus, à partir des variables quantitatives élaborées que sont les coordonnées des individus sur les principaux axes de l'ACM.

La distance du X2 permet de mesurer les ressemblances entre deux individus : Deux individus se ressemblent s'ils ont choisi les mêmes modalités, à l'inverse deux individus sont différents s'il n'y a pas ou peu de modalités en commun dans leurs réponses. L'ACM consiste à projeter sur un premier axe le nuage de points. Le deuxième axe constitue avec le premier axe le plan

sur lequel l'inertie du nuage de points est maximale. Cette ressemblance se traduit par une proximité des individus dans l'espace de projection. De même, si deux modalités d'une même variable sont proches, alors il existe une ressemblance entre les groupes d'individus qui les ont choisies. Afin d'interpréter les résultats, nous pouvons suivre les étapes suivantes :

- Choisir le nombre d'axes factoriels
- Étudier la contribution et la qualité de la représentation de chacune des modalités
- Étudier la contribution des variables à l'inertie des axes.

B. Profil des victimes des violences conjugales

Pour l'interprétation des axes, on identifie les modalités pour lesquelles les contributions sont les plus fortes. Ce sont celles ayant jouées le plus grand rôle pour la formation des axes.

Pour le choix de la dimension du sous espace de projection, le plan formé par les deux premiers axes a été retenu. En effet, c'est à partir du deuxième facteur qu'on observe une décroissance brusque des valeurs propres. Ainsi que les deux premiers axes expliquent plus de 60% de l'information avec 37,28% pour le premier axe et 23,41% pour le second (Figure 12).

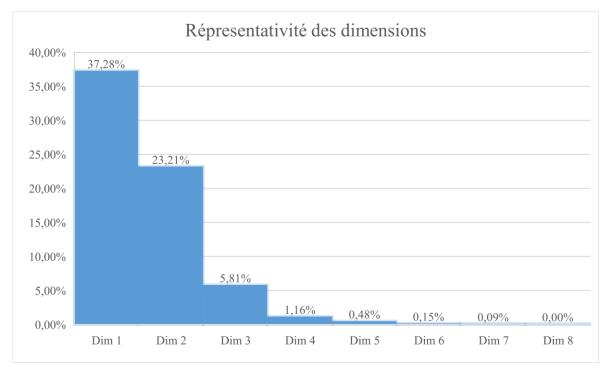


Figure 12:La contribution des dimensions

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

La courbe d'elbow ci-dessous nous permet de choisir le nombre dimension pour la réalisation de l'ACM, cette courbe est basée sur l'inertie (la variance), les résultats montre que le premier axe a une inertie de cette courbe montre que les informations sont représentées sur 4 dimensions

car elle s'annule à la dimension 4 mais pour faciliter l'interprétation nous allons choisir les deux premières dimensions qui présente plus de 60% de l'information.

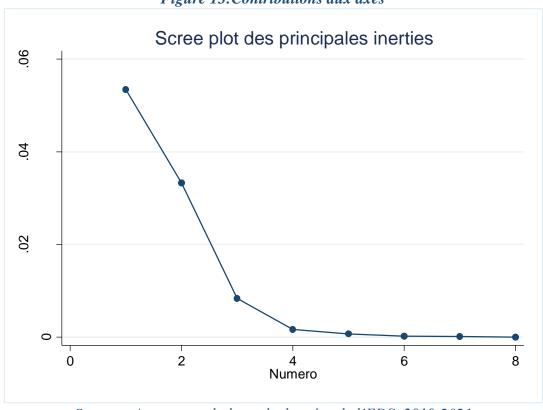


Figure 13:Contributions aux axes

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

Les résultats de la figure 14 nous montrent qu'il existe 2 groupe d'individu, par la suite nous allons déterminer les caractéristiques des individus dans chacun des deux groupes.

Le premier groupe d'individu, est composé de femmes qui ont été victimes de violences conjugales. Les informations sont illustrées dans la Figure 14, qui met en évidence les caractéristiques spécifiques des femmes victimes de violences conjugales étudiées dans cette recherche.

Parmi ces femmes, on observe certaines caractéristiques spécifiques. Tout d'abord, la plupart d'entre elles sont issues de foyers où leurs mères étaient également victimes de violences conjugales. En outre, elles résident principalement en milieu rural et sont souvent confrontées à une situation de pauvreté extrême.

Parmi les femmes victimes de violences conjugales, on observe également un nombre significatif de femmes divorcées ou veuves. Cette situation peut être liée à des facteurs tels que

l'incapacité des femmes à quitter des relations abusives ou le décès du conjoint après une période de violence.

Par ailleurs, il est important de noter que les violences conjugales peuvent être présentes dans des situations où les maris n'ont pas reçu d'éducation formelle. Cela peut être dû à un manque de sensibilisation aux droits des femmes et à une perpétuation de comportements violents issus de normes culturelles et de rôles de genre traditionnels.

Enfin, il est intéressant de souligner que certaines femmes victimes de violences conjugales sont plus instruites que leurs maris. Cette disparité peut contribuer à des tensions au sein du couple, remettant en question les attentes traditionnelles en matière de rôles de genre et de répartition du pouvoir.

Le deuxième groupe étudié est composé de femmes qui n'ont pas subi de violences conjugales. Parmi ces femmes, on observe des caractéristiques spécifiques.

Tout d'abord, la plupart d'entre elles proviennent de foyers où leurs mères n'ont pas été victimes de violences conjugales. Cela suggère que l'absence de violence conjugale dans le foyer parental peut avoir un impact positif sur la prévention de la violence conjugale chez les femmes.

De plus, ces femmes sont généralement mariées et résident en milieu urbain. La vie en milieu urbain peut offrir un accès accru aux ressources, aux services de soutien et à une plus grande diversité d'options en termes de réseaux sociaux, ce qui peut contribuer à un environnement moins propice aux violences conjugales.

En ce qui concerne le statut socio-économique, les femmes de ce groupe sont souvent financièrement aisées voire très aisées. Cette situation peut être associée à une plus grande autonomie économique et à un accès à des ressources qui peuvent réduire la dépendance économique envers le conjoint, réduisant ainsi le risque de violences conjugales.

Il est également intéressant de noter que les maris de ces femmes ont généralement un niveau d'éducation allant jusqu'au secondaire ou primaire, voire supérieur. Cela peut indiquer que l'éducation peut jouer un rôle dans la prévention des violences conjugales en favorisant une compréhension des droits des femmes, une communication respectueuse et l'égalité des genres au sein du couple.

Anci nement marié Tres riche d'instruction Le mari est plus instruit dimension 2 (23.2%) Urbain Même niveau d'instruction Mari non instruit primaire La femme est plus instruite NON Pauvre Phere ne b alt pas sa mère Marié Rural res pauvre **DK-missing** ne sais pas dimension 1 (37.3%)

Figure 14:La répartition des individus et des variables avec leurs modalités les deux premiers axes

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

IV.2. La violence physique en Mauritanie

IV.2.1. Prévalence de la violence physique

Le tableau 7 révèle que les femmes âgées entre 35-44ans et 20-29ans sont celle qui souffre moins de la violence physique depuis l'âge de 15ans par rapport aux femmes qui sont âgées entre 15-19ans et 30-34ans.

Il est important de noter que la violence physique n'a jamais été liée à l'âge, quelle que soit l'âge de la personne le risque d'être victime de la violence physique est toujours présent. Les personnes de tous les âges ont besoin d'être informées des conséquences de la violence physique et de la manière de gérer les conflits de manière pacifique et constructive.

Table 7: La distribution des femmes par groupe d'âge selon la violence physique

Age	Violence physique depuis l'âge de 15ans		Total
	Non	Oui	
15-19ans	88,42%	11,58%	100%
20-24ans	90,68%	9,32%	100%
25-29ans	90,48%	9,52%	100%
30-34ans	88,48%	11,52%	100%
35-39ans	93,45%	6,55%	100%
40-44ans	92,97%	7,03%	100%
45-49ans	89,92%	10,08%	100%
Total	90,36%	9,64%	100%

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

Le tableau 8 ci-dessous montre que le pourcentage des femmes ayant subi de la violence physique depuis l'âge de 15ans est plus élevé dans la wilaya de Nouakchott ouest suivie de la wilaya de Gorgol et la wilaya de Guidimagha avec des pourcentages qui sont respectivement 17,16%, 16,64% et 16,13%. En outre, ceux qui sont dans les wilayas d'Adrar, Brakna, et Hodh Gharby, occupent la deuxième place avec un pourcentage qui se situe entre 10,14 et 12,73%.

Table 8:La répartition de la violence physique selon les différentes wilayas

Région		Violence physique depuis	
	1'ag	ge de 15ans	
	Non	Oui	
Hodh el chargui	90,82%	9,18%	100%
Hodh gharbi	89,07%	10,93%	100%
Assaba	94,19%	5,81%	100%
Gorgol	83,36%	16,64%	100%
Brakna	89,86%	10,14%	100%
Trarza	93,16%	6,84%	100%
Adrar	87,27%	12,73%	100%
Dakhlet nouadhibou	92,46%	7,54%	100%
Tagant	90,09%	9,91%	100%
Guidimagha	83,87%	16,13%	100%
Tiris zemour et inchi	90,45%	9,55%	100%
Nouakchott ouest	82,84%	17,16%	100%
Nouakchott nord	94,11%	5,89%	100%
Nouakchott sud	93,73%	6,27%	100%
Total	90,36%	9,64%	100%

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

L'analyse montre également que les wilayas qui occupent la troisième position en terme de nombre des femmes qui ont subi de la violence physique depuis l'âge de 15 ans sont les wilayas de Hodh el chargui, Tagant, Tiris zemour et inchiri qui se situe entre 9,18% et 10%. Cependant Dakhelett Nouadhibou, Trarza, Nouakchott nord et Nouakchott sud, sont les wilayas qui

comportent le moins des femmes victimes de la violence physique, par rapport aux autres wilayas soit un pourcentage qui se situe entre 5,81% et 7,54%.

Le tableau 9 révèle que les femmes ayant subi des actes de violence physique depuis l'âge de 15 ans varient avec l'état matrimonial, cependant il est un peu moins élevé chez celles qui sont mariées (9 %) que chez les célibataires (11,23 %) et les divorcées ou veuves (11,72 %).

Ces résultats peuvent être expliqués par le fait que femmes mariées ont souvent plus de stabilité et de soutien dans leur vie, ce qui peut les rendre moins vulnérables à la violence physique. De plus, le mariage est souvent associé à des normes sociales qui encouragent des comportements respectueux et non violents, ce qui peut aider à prévenir la violence physique.

Table 9: La distribution des femmes par leur statut matrimonial selon la violence physique

Statut matrimonial	violence physique depuis l'âge de 15ans		Total
	Non		
Jamais marié	88,77%	11,23%	100%
Actuellement marié	91,14%	8,86%	100%
Anciennement marié	88,28%	11,72%	100%
Total	90,36%	9,64%	100%

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

Le tableau 10 révèle que Les femmes ayant un niveau d'instruction supérieur ont moins fréquemment subi des actes de violence physique que les autres, cependant 7 % ayant un niveau d'éducation supérieure ont été victimes du phénomène., contre 10 % parmi celles n'ayant aucun niveau d'instruction.

Cela indique que plus la femme est instruite plus le risque de subir la violence physique diminue, ainsi les recherches prouvent effectivement qu'il y a une corrélation négative entre le niveau d'instruction des femmes et la violence de toutes sortes.

Table 10:La répartition des femmes par niveau d'étude selon la violence physique

Niveau d'instruction	_ ,	Violence physique depuis l'âge de 15ans	
	Non	Oui	
Sans niveau	89,91%	10,09%	100%
Primaire	90,33%	9,67%	100%
Secondaire	90,88%	9,12%	100%
Supérieure	92,81%	7,19%	100%

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

Le tableau 11 montre que la violence physique depuis l'âge de 15 ans est plus élevée chez les femmes ayant un niveau de vie pauvre ou très pauvre avec un pourcentage de 11,58% et 10%, en revanche ce taux est moins élevé chez les femmes ayant un niveau de vie riche ou très riche avec un taux qui varie entre 8,92% et 7,07%.

Table 11:La répartition des femmes par niveau de vie selon la violence physique

Niveau de vie	Violence physique depuis l'âge de 15ans		Total
	Non	Oui	
Très pauvre	89,92%	10,08%	100%
Pauvre	88,42%	11,58%	100%
Moyen	89,23%	10,77%	100%
Riche	92,93%	7,07%	100%
Très riche	91,08%	8,92%	100%
Total	90,36%	9,64%	100%

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

IV.2.2. Personnes ayant commis des actes de violence physique

Dans cette partie la question a été posée aux femmes âgées de 15-49 ans qui avaient subi des actes de violence physique depuis l'âge de 15 ans qui était l'auteur de ces actes.

35.91%
64.09 %

Figure 15: La violence physique exercé par le mari

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

La figure 15 ci-dessus révèle que 35,91% des femmes âgées entre 15-49 ans ont déclaré que leurs maris actuels les violent physiquement. En outre les résultats du tableau 12 révèlent que

12,70% des femmes ont déclaré que leur ancien mari les violent physiquement Parmi les femmes non célibataires 17 % ont déclaré que c'était un mari précédent. Par ailleurs, les femmes célibataires ont déclaré dans 30 % des cas que la mère/femme du père était coupable de ces actes de violence et 33 % ont accusé leur sœur ou frère.

Table 12: Les auteurs de la violence physique depuis l'âge de 15ans

Auteur de la violence physique	Marié ou Anciennement marié	Célibataire	Ensemble
Ancien mari	16,8%	Na%	12,70%
Père/mari de la mère	8,2%	12,6%	9,30%
Mère/femme du père	8,4%	30,3%	13,80%
Sœur/frère	17,6%	33%	21,30%
Fille/fils	0,8%	2,6%	1,30%
Autre parent	13,1%	16,2%	13,90%
Belle-mère	1,3%	Na%	1,00%
Autre beaux-parents	1,3%	Na%	1,30%
Enseignant/policier/soldat	2,3%	4%	2,70%
Employeur/quelqu'un au travail	0%	1,2%	0%
Autre	4,3%	11%	5,90%
Effectif de femmes ayant subi des actes de violence physique depuis l'âge de 15 ans	312	101	413

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

IV.3. La violence sexuelle en Mauritanie

IV.3.1. Prévalence de La violence sexuelle

La figure 13 montre que 65,6% des femmes victimes de la violence sexuelle vivent dans le milieu rural contre 34,4% des victimes qui vivent dans le milieu urbain. Cependant, cela montre que la violence sexuelle est plus présente dans les zones rurales que dans les zones urbaines, les raisons peuvent être dû aux plusieurs facteurs :

Accès à l'éducation : Les zones rurales peuvent avoir un accès limité à l'éducation sexuelle et à l'information sur les droits des femmes, ce qui peut rendre les femmes plus vulnérables à la violence sexuelle

Accès limité aux services de santé : Les zones rurales peuvent avoir un accès limité aux services de santé, y compris aux soins de santé mentale, ce qui peut rendre plus difficile la prise en charge des victimes de violence sexuelle

Facteurs économiques : Les zones rurales peuvent avoir un taux de pauvreté plus élevé et un accès limité aux emplois bien rémunérés, ce qui peut rendre les femmes plus vulnérables à la violence sexuelle

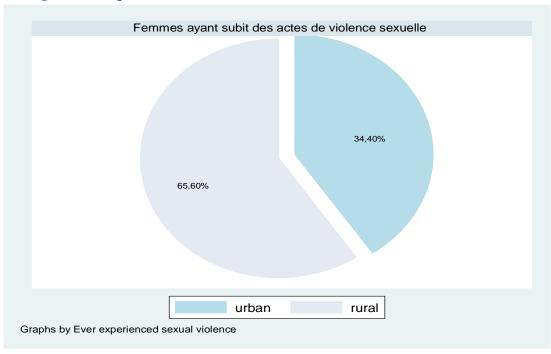


Figure 16:La prévalence de la violence sexuelle selon le milieu de résidence

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

Le tableau 13 nous révèle que la violence sexuelle est beaucoup plus présente parmi les femmes qui résident dans la wilaya de Brakna suivie de la wilaya de Hodh gharbi et la wilaya de Guidimagha avec des pourcentages qui sont respectivement 12,72%, 10,02% et 10,01%. En deuxième position on trouve la wilaya de Nouakchott ouest, Adrar, Tiris zemour et inchiri, dont le taux varie entre 8,22% et 6%.

L'analyse montre également que les wilayas qui occupent la troisième position de la violence sexuelle sont les wilayas de Hodh echargui, Tagant, Tiris zemour et inchiri qui se situe entre 5,05 % et 5,75%. Cependant Dakhelett Nouadhibou, Trarza, Nouakchott nord et Nouakchott sud, sont les wilayas qui comportent le moins des femmes victimes de la violence physique, par rapport aux autres wilayas soit un pourcentage qui se situe entre 1% et 3%.

Table 13:La distribution de la violence sexuelle selon la région de résidence

Région	Avez-vous déjà subi de la violence sexuelle ?			
	Non	Oui		
Hodh echargui	94,74%	5,26%	100%	
Hodh gharbi	89,98%	10,02%	100%	
Assaba	94,36%	5,64%	100%	
Gorgol	94,2%	5,75%	100%	
Brakna	87,28%	12,72%	100%	
Trarza	96,63%	3,37%	100%	
Adrar	93,25%	6,75%	100%	
Dakhlet nouadhibou	96,62%	3,38%	100%	
Tagant	94,95%	5,05%	100%	
Guidimagha	89,99%	10,01%	100%	
Tiris zemour et inchi	93,62%	6,38%	100%	
Nouakchott ouest	91,78%	8,22%	100%	
Nouakchott nord	98,10%	1,90%	100%	
Nouakchott sud	97,89%	2,11%	100%	
Total	94,02%	5,98%	100%	

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

Les résultats du tableau 14 montrent que les femmes célibataires ont moins fréquemment déclaré avoir subi des actes de violence sexuelle que les autres (2 % contre 7 % parmi celles qui sont actuellement mariées et 7 % parmi les divorcées ou veuves).

Table 14:La distribution de la violence sexuelle selon le statut matrimonial

Statut matrimonial	Avez-vous déjà subi d sexuelle ?	Total	
	Non	Oui	
J'aimais marié	97,60%	2,40%	100%
Actuellement marié	93,08%	6,92%	100%
Anciennement marié	92,97% 7,03%		100%
Total	94,02% 5,98%		100%

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

Les résultats du tableau 15 révèle que les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction ont plus fréquemment déclaré avoir été victimes de violences sexuelles (7,15%) que celles qui ont le niveau primaire (5,69 %) et que celles qui ont un niveau secondaire ou supérieur (4,74%).

Table 15:La distribution de la violence sexuelle selon le niveau d'instruction de la femme

Niveau d'instruction	Avez-vous dé violence se	Total	
	Non		
Sans niveau	92,85% 7,15%		100%
Primaire	94,31% 5,69%		100%
Secondaire	95,17% 4,83%		100%
Supérieure	95,26%	4,74%	100%
Total	94,02% 5,98%		100%

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

Le tableau 16 nous montre que la violence sexuelle est plus élevée parmi les femmes très pauvres avec un pourcentage de 8,38% contre 3,05% de cas parmi les femmes très riche.

En gros plus le niveau de vie est élevé plus la violence sexuelle diminue, comme on avait déjà souligné, l'étude montre qu'il y a une corrélation négative entre le niveau de vie et la violence sous ses différentes formes.

Cela peut être da la vulnérabilité accrue : Les personnes vivant dans la pauvreté peuvent être plus vulnérables à la violence sexuelle en raison de leur situation économique précaire. Par exemple, les personnes pauvres peuvent être contraintes de vivre dans des quartiers dangereux ou de partager des logements avec des personnes potentiellement violentes.

Table 16:La distribution de la violence sexuelle selon le niveau de vie des femmes

Niveau de vie	Avez-vous la violence	Total		
	Non			
Très pauvre	91,62%	8,38%	100%	
Pauvre	92,03%	7,97%	100%	
Moyen	94,14%	94,14% 5,86%		
Riche	95,15%	95,15% 4,85%		
Très riche	96,95%	3,05%	100%	

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

La figure 17 montre que plus de la moitié des victimes de la violence sexuelle (54,21%), l'ont subi pour la première fois quand elles été âgées entre 15-19ans et seulement 3% des victimes qui ont déclaré qu'elles ont été victimes pour la première fois quand elles étaient âgées entre 35-39ans.

Cependant 22,43% des femmes qui ont subi des violences sexuelles, ont déclaré que le premier acte de violence sexuelle s'sont produit quand elles étaient âgées entre 20-24ans.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les jeunes adolescentes peuvent être plus vulnérables à la violence sexuelle :

Les adolescentes peuvent être plus vulnérables à la violence sexuelle car elles peuvent manquer d'expérience de vie, de maturité et de compétences pour faire face à des situations dangereuses. Les adolescentes peuvent également avoir moins d'autonomie et de pouvoir par rapport aux adultes, ce qui peut aggraver le déséquilibre de pouvoir dans les relations.

3,73% 10,28% 54,21% 22,43% 15-19ans 20-24ans 25-29ans 30-34ans 35-39ans

Figure 17: La distrubution en pourcentage des femmes selon l'age au premier acte sexuel forcé

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

IV.3.3. Personnes ayant commis les actes de violence sexuelle

Le tableau ci-dessous 17 révèle que 68% des femmes âgées entre 15-49ans ont déclaré que leur mari actuel les violes sexuellement.

Cependant, parmi les femmes non célibataires et qui ont déclaré avoir subi des violences sexuelles, l'auteur est, dans la majorité des cas, un mari, qu'il soit le mari actuel (74 %) ou un ancien mari (18,70 %); et dans 5 % des cas, il s'agit d'un autre parent.

En revanche, parmi les femmes célibataires victimes des violences sexuelle, 40,10% ont déclaré que l'auteur été un autre parent et 22% ont déclaré que l'auteur été un inconnu.

Table 17:Les auteurs de la violence sexuelle selon l'état matrimonial des victimes

Auteur de la violence	Marié ou Anciennement marié	Célibataire	Ensemble
physique	Non	Oui	
Mari actuel	74,30%	Na	68%
Ancien mari	18,70%	Na	17,10%
Frère/beau-frère	0,60%	0	0,50%
Autre parent	4,50%	40,10%	7,50%
Beau parent	0,50%	Na	0,40%
Propre ami/connaissance	2%	17,60%	3,30%
Ami de la famille	1,90%	14,10%	2,90%
Enseignant	0,30%	0	0,30%
Inconnu	3,90%	22,60%	5,50%
Autre	1,60%	5,60%	2%
Effectif de femmes ayant subi des violences sexuelles	235	22	256

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

CHAPITRE III: LES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA VIOLENCE CONJUGALE

Dans cette partie de l'étude, nous cherchons à identifier les facteurs explicatifs de la violence conjugale. Pour atteindre cet objectif, nous avons choisi d'utiliser l'analyse par la méthode de l'estimation par petit domaine qui nous permettra d'obtenir des estimations précises et spécifiques pour des sous-populations spécifiques, la régression logistique sera également utilisée afin d'étudier l'effet ou l'impact des variables explicatives par rapport à la violence conjugale. En utilisant ces approches, nous espérons mieux comprendre les déterminants de la violence conjugale et contribuer ainsi à l'élaboration de mesures de prévention et d'intervention plus ciblées.

I. ANALYSE EXPLICATIVE

Avant de procéder à l'analyse par estimation du petit domaine, nous allons réaliser une matrice d'indépendance et effectué des tests de dépendance à l'aide du test de χ^2 afin de justifier les choix des variable par la suite de l'étude.

I.1. Matrice d'indépendance

La matrice d'indépendance est un outil essentiel dans les modèles d'équations structurelles et d'analyse factorielle. Elle permet d'établir les relations entre les variables, d'estimer les paramètres du modèle, de vérifier l'identification du modèle et d'évaluer l'ajustement du modèle aux données observées. En résumé, la matrice d'indépendance joue un rôle clé dans la modélisation statistique en facilitant l'analyse et l'interprétation des relations de corrélation entre les variables.

1.0 pere_battait_sa_mere -0.011 0.027 -0.027 -0.04 -0.001 0.028 0.016 0.018 0.045 0.8 wilaya --0.011 -0.43 -0.026 -0.048 -0.12 0.0075 -0.059 - 0.6 milieu -0.027 -0.43 -0.35 -0.66 0.057 -0.0056 0.064 -0.012 0.042 femme_education -0.35 -0.22 -0.013 -0.16 -0.3 -0.046 0.4 -0.0096 0.0088 niveau vie --0.04 -0.66 -0.076 -0.12 -0.06 0.2 stat_mat --0.001 -0.026 0.057 -0.22 -0.076 -0.11 0.076 0.0 -0.0056 -0.013 -0.0096 0.079 -0.048 mari_education 0.028 -0.048 -0.2edu diff -0.016 -0.12 0.064 -0.16 -0.12 -0.11 -0.096 0.021 0.018 0.0075 -0.012 0.0088 0.079 -0.096 -0.02 -0.4Age -0.3 0.045 -0.059 0.042 -0.046 -0.06 0.076 -0.048 0.021 -0.02 - -0.6 8 stat_mat pere_battait_sa_mere wilaya milieu edu_diff Age femme_education mari education

Figure 18: Matrice d'indépendance

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

La matrice d'Independence montre que les variables de l'étude ne sont pas fortement corrélées entre eux, en revanche les résultats de cette matrice d'indépendance montrent que la variable d'étude est faiblement corrélée négativement avec les variables ; âge de la femme, niveau d'instruction du mari, niveau de vie de la femme et le niveau d'instruction de la femme...etc.

Les résultats des tableaux précédents ont montré que plus la femme est très jeune ou très âgée plus la violence conjugale augmente.

Ainsi que plus la femme est pauvre plus la violence conjugale augmente, pareil pour son niveau d'instruction plus elle est instruite plus sa chance d'être victime de la violence conjugale diminue.

Table 18:Tests de dépendances de χ^2

	Age de la femme	Différence d'âge entre conjoints	Niveau d'instruction de la femme
P-value	0,3>0,05	0,4>0,05	0,6>0,05
Decision	Rejet	Rejet	Rejet

Source : Auteure sur la base de données de l'EDS, 2019-2021

Les tests de khi-deux montrent que l'âge de la femme, différence d'âge entre conjoints et niveau d'instruction de la femme ne sont pas lié à la violence conjugale.

En résumé, ces tests nous ont permis de constater que certaines variables ne présentent pas de significativité statistique, ce qui signifie qu'elles ne peuvent pas expliquer les violences conjugales en Mauritanie. De plus, toutes les variables utilisées dans la suite de l'étude sont basées sur la disponibilité des données dans les deux bases, à savoir l'EDSM et l'RGPH4

I.2. Présentation globale des modèles

Il s'agit, de représentation du modèle saturée, où toutes les variables indépendantes sont introduites. C'est le modèle qui permet de mesurer l'effet net de chacune de ces variables indépendantes.

1.2.1. Identification des facteurs explicatifs de la violence conjugale en Mauritanie

Les facteurs explicatifs de la violence conjugale ont été identifiés à travers le modèle saturé, comme présenté dans le Tableau 19. Les résultats de cette étude mettent en évidence plusieurs facteurs de risque de violence conjugale, qui peuvent être regroupés comme suit :

Tout d'abord, la zone de résidence a été identifiée comme un facteur significatif de la violence conjugale. Les femmes résidant dans les Wilayas Hodh Charghy, Assaba, Gorgol, Trarza et Adrar présentent un risque moins élevé de subir des violences conjugales par rapport aux femmes résidant dans la Wilaya de Hodh El Gharbi. Cependant, aucune différence significative n'a été observée entre les autres Wilayas, telles que Nouakchott Ouest, Brakna et Hodh El Gharbi, en ce qui concerne le risque de subir des violences conjugales.

Ensuite, la méthode de cuisson utilisée par la femme a été utilisée comme indicateur de son statut économique. Les résultats montrent clairement que les femmes utilisant du bois pour la cuisson ont 5 fois plus de risque d'être victimes de violences conjugales par rapport à celles

utilisant le gaz. De plus, les femmes utilisant du charbon ont 1,4 fois plus de risque de subir des violences conjugales par rapport à celles utilisant le gaz. Aucune autre méthode de cuisson n'a présenté de significativité en termes de violence conjugale par rapport à la méthode de référence.

Le statut matrimonial a également été identifié comme un facteur important. Les femmes mariées ont 5 fois moins de risque de subir des violences conjugales que les femmes divorcées ou veuves.

Une différence d'éducation entre les conjoints a également été associée à la violence conjugale. Les femmes ayant le même niveau d'éducation que leurs maris ont 7 fois moins de risque de subir des violences conjugales par rapport aux femmes dont le mari est plus instruit. Cependant, aucune autre différence de niveau d'éducation n'a présenté de significativité par rapport au niveau de référence.

L'exposition aux médias a été également étudiée. Les femmes fortement exposées aux médias ont 2,8 fois plus de risque de subir des violences que celles qui ne le sont pas du tout, tandis que celles faiblement exposées aux médias ont 1,4 fois plus de risque de subir des violences conjugales par rapport à celles qui ne sont pas du tout exposées aux médias.

Enfin, l'exposition à la violence familiale a été identifiée comme un facteur de risque significatif. Les femmes dont leur père battait leur mère ont 4 fois plus de risque de subir des violences conjugales par rapport à celles dont leur père ne battait pas leur mère.

Table 19: Résultat de la régression logistique

Violence conjugale	Odd Ratio	Std. Err.	Z	P>z	[95% Conf.	Interval]	
_,,			Référ	ence			
Région			Hodh El				
Hodh echargui	.4985088	.110335	-3.15	0.002	.3230549	.7692532	
Assaba	.2185585	.052767	-6.30	0.000	.1361634	.3508123	
Gorgol	.3614434	.0903165	-4.07	0.000	.221485	.5898428	
Brakna	.7672316	.1577745	-1.29	0.198	.5127247	1.148071	
Trarza	.2815313	.0805453	-4.43	0.000	.1606942	.4932341	
Adrar	.3528759	.0960816	-3.83	0.000	.2069452	.6017117	
Dakhlet nouadhibou	.2936663	.1177833	-3.06	0.002	.1337997	.6445446	
Tagant	.2383369	.0720106	-4.75	0.000	.131829	.4308952	
Guidimagha	.5327545	.1213641	-2.76	0.006	.3408938	.8325974	
Tiris zemour et inchiri	.4508423	.1386216	-2.59	0.010	.2467764	.8236557	
Nouakchott Ouest	.6962808	.224489	-1.12	0.262	.3701239	1.30985	
Nouakchott Nord	.3087435	.0961338	-3.77	0.000	.1677097	.5683783	
Nouakchott Sud	.349024	.1039654	-3.53	0.000	.1946723	.6257583	
Méthode utilisé pour la			Référ	ence			
cuisson	Gaz						
Électricité	1.28081	.7416033	0.43	0.669	.4117464	3.984189	
Charbon	1.346879	.2029415	1.98	0.048	1.002475	1.809605	
Bois	5.339692	2.708162	3.30	0.001	1.976094	14.42862	
Statut matrimonial			Référ	ence			
Statut matrimoniai		A	Anciennen	nent marié			
Actuellement marié	.5996295	.129496	-2.37	0.018	.3926969	.9156057	
Différence d'éducation			Référ	ence			
Difference a education		Le	mari est j	olus instruit			
La femme est plus instruit	.9715557	.1549777	-0.18	0.856	.7107033	1.32815	
Même niveau d'étude	.3613133	.1606115	-2.29	0.022	.1511843	.8634978	
Aucun d'entre eux n'est	1.118046	.220966	0.56	0.572	.7589825	1.646978	
instruit	1.110040	.220700			.7367623	1.040776	
Exposition au media			Référ	ence			
Exposition at metia			Non ex	-			
Fortement	2.891226	1.095476	2.80	0.005	1.37583	6.075743	
Moyen	1.343455	.2825602	1.40	0.160	.8896017	2.028854	
Faible	1.42094 .1861269 2.68 0.007 1.099203 1.83684						
Le père de la femme			Référ				
battait sa mère			No		I	1	
Oui	4.350936	1.215949	5.26	0.000	2.515931	7.52431	
Constante	.3489611	.1549155	-2.37	0.018	.1461841	.8330169	

Source : Auteure sur les bases de données de l'EDS, 2019-2021

I.2.2. Test d'adéquation du modèle de la régression logistique

A. Courbe de ROC

La courbe ROC (Receiver Operating Characteristic) est un outil essentiel en statistique pour évaluer les performances des modèles de classification binaire. Elle représente graphiquement le compromis entre sensibilité et spécificité, et aide à sélectionner le seuil optimal de

classification. L'AUC-ROC (aire sous la courbe ROC) quantifie la performance globale du modèle. En résumé, la courbe ROC permet de mesurer et de comparer l'efficacité des modèles de classification.

Les résultats de la courbe ROC nous montrent que lroc a capté plus de 60% de l'information. La table de décision du modèle est la suivante :

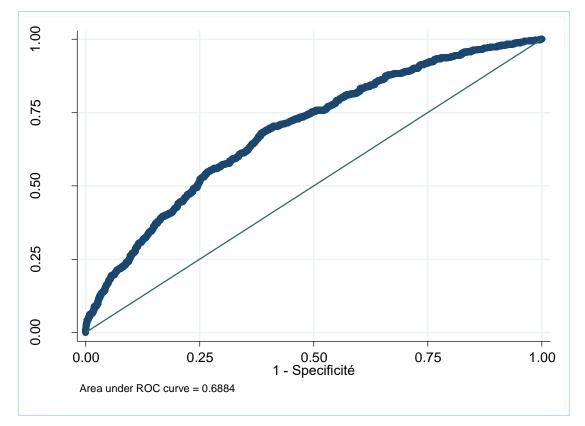


Figure 19:Évaluation du pouvoir discriminant du modèle

Source : Auteure sur les bases de données de l'EDS, 2019-2021

- ➤ Aire ROC= 0,5 il n'y pas de discrimination
- \triangleright 0,6 <= Aire Roc < 0,8 la discrimination est acceptable
- \triangleright 0,8<=Aire Roc <0,9 la discrimination est excellente
- \rightarrow Aire ROC >= 0,8 la discrimination est exceptionnelle

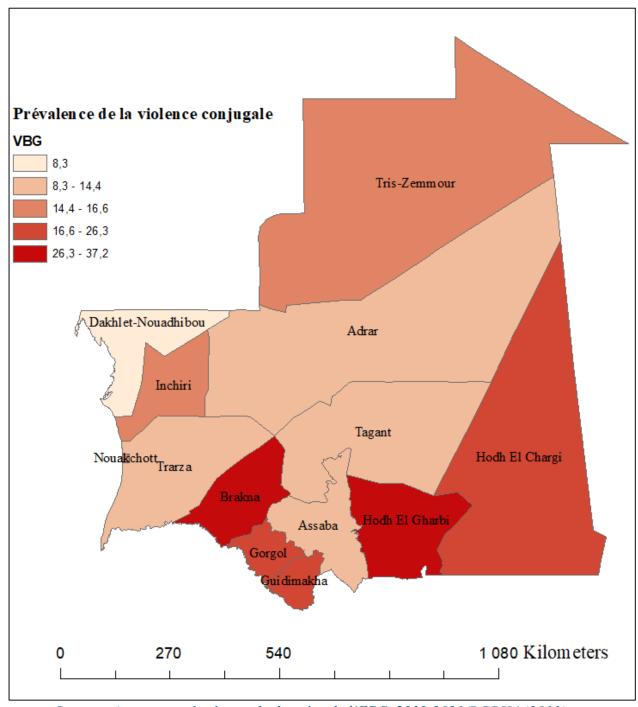
I.3. La violence conjugale au niveau régionale et départemental (Small area estimation)

L'objectif des cartes ci-dessous (figure 19 et 20) est d'étudier les disparités régionales de la prévalence de la violence conjugales en Mauritanie, à travers la méthode de l'estimation par petit domaine, qui nous permet d'avoir des résultats très précis au niveau national.

La figure 20 révèle que la violence conjugale est plus élevée dans la wilaya de Hodh El Gharbi suivie de la wilaya de Brakna, cependant les femmes vivant dans les wilayas d'Assaba, Tagant, Adrar, Trarza et Dakhlet Nouadhibou ont tendance à avoir le taux de la violence conjugale moins élevé par rapport aux résidents dans les wilayas de Hodh El Gharbi, Brakna, Gorgol et Guidimakha dont le taux est très élevé.

Dans le but d'obtenir des résultats agrégés plus précis, nous avons décidé de procéder à une désagrégation au niveau départemental afin de mener une analyse approfondie qui va nous permettre de cibler l'indicateur plus spécifiquement au niveau départemental (Figure 21).

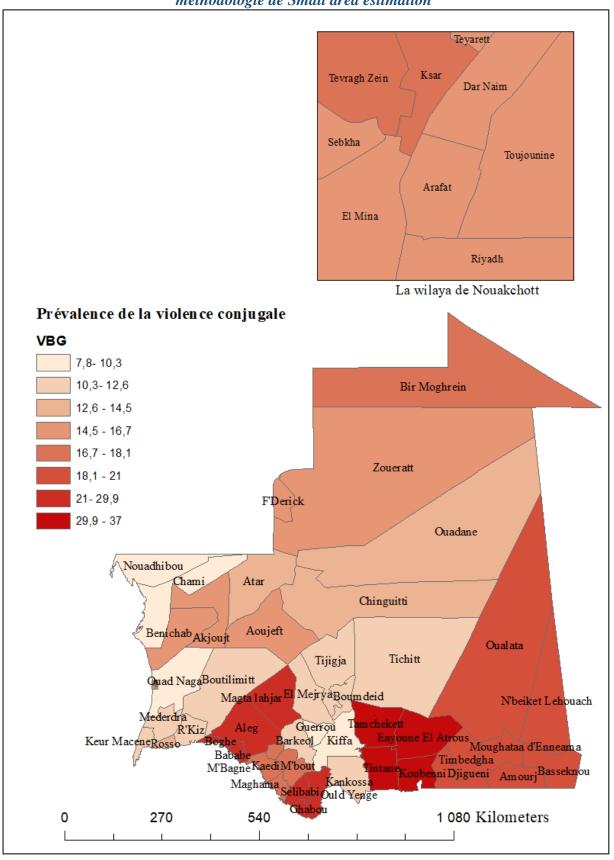
Figure 20 : Répartition de la prévalence de la violence conjugale par wilaya selon la méthodologie de Small area estimation



Source : Auteure sur les bases de données de l'EDS, 2019-2021/RGPH4 (2013)

Les disparités au niveau départemental confirment les résultats obtenus au niveau régional, cependant les résultats de la figure 21 montrent que la prévalence de la violence conjugale est moins flagrante, dans certains départements par rapport à d'autre, par exemple dans la wilaya de Tris-Zemmour, la prévalence de la violence conjugale est plus élevée à Bir Moghrein et dans la wilaya de Trarza la prévalence de la violence conjugale est plus élevée à Rosso.

Figure 21:Répartition de la prévalence de la violence conjugale par moughattaa selon la méthodologie de Small area estimation



Source : Auteure sur les bases de données de l'EDS, 2019-2021/RGPH4 (2013)

CONCLUSIONS & RECOMMENDATIONS

En conclusion, cette étude visait à déterminer les mesures efficaces pouvant être mises en place pour réduire la violence basée sur le genre en Mauritanie, dans le but global de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les facteurs explicatifs des violences conjugale en Mauritanie. Pour atteindre cet objectif, nous avons utilisé différentes méthodes d'analyse, notamment l'analyse descriptive pour visualiser la relation entre les variables explicatives et la violence conjugale, ainsi que l'analyse de correspondance multiple afin de mieux comprendre les caractéristiques des femmes victimes de violences conjugales et une analyse de régression logistique pour examiner les facteurs liés à la violence basée sur le genre en Mauritanie. Les résultats ont montré que les femmes victimes des violences conjugales sont principalement celles dont les pères ont battu leurs mères, celles résidant en zone rurale et celles appartenant à des catégories socio-économiques défavorisées. De plus, les femmes vivant dans la wilaya de Hodh El Garbi présentent un risque plus élevé de subir des violences conjugales.

L'analyse de régression logistique a également révélé que les femmes ayant le même niveau d'instruction que leur mari ont moins de risques de subir des violences conjugales par rapport à celles dont le niveau d'instruction est supérieur à celui de leur conjoint. En outre, les femmes dont le père a battu leur mère ont un risque plus élevé de subir des violences conjugales par rapport à celles dont les mères n'ont pas été victimes des violences conjugales.

L'analyse par l'estimation du petit domaine nous a confirmé les résultats de la régression logistique, en effet ces résultats montrent que les violences conjugales sont plus élevées dans la wilaya de Hodh El Garbi suivie de la wilaya de Brakna, Gorgol et Guidimagha.

L'analyse au niveau départemental confirment les résultats obtenus au niveau régional, cependant que la prévalence de la violence conjugale est moins flagrante, dans certains départements par rapport à d'autre, dans la wilaya de Trarza la violence est plus élevée dans la Moughataa de Rosso par rapport à d'autre région, ainsi que dans la wilaya de Tris Zemmour la violence est plus élevé dans la Moughataa de Bir Moghrein.

Sur la base de ces résultats, nous formulons les recommandations suivantes :

- ✓ Mettre en place des politiques et des programmes de sensibilisation et de prévention ciblant spécifiquement les régions présentant des taux élevés de violence, telles que la wilaya de Hodh El Garbi, Brakna Gorgol et Guidimagha.
- ✓ Renforcer la législation et les politiques : Mettre en place des lois et des politiques claires et contraignantes qui criminalisent toutes les formes de violence, protègent les

- victimes et responsabilisent les agresseurs. Assurer une mise en œuvre effective de ces lois et des mécanismes de justice pour garantir la sécurité des femmes.
- ✓ Sensibilisation et éducation : Développer des programmes de sensibilisation et d'éducation à grande échelle qui visent à changer les attitudes, les comportements et les normes sociales en faveur de l'égalité des genres et du respect mutuel. Cela doit inclure des initiatives dans les écoles, les communautés et les médias pour promouvoir des relations saines et non violentes.
- ✓ Renforcement des services de soutien : Investir dans des services de soutien complets et accessibles pour les femmes victimes de violence conjugale, y compris des refuges, des lignes d'assistance téléphonique, des services de conseil et d'accompagnement juridique. Assurer la disponibilité de ces services dans les zones rurales où les ressources sont souvent limitées.
- ✓ Soutien économique et autonomisation des femmes : Promouvoir l'autonomisation économique des femmes en leur offrant des opportunités d'emploi, de formation professionnelle et d'accès aux ressources financières. Cela contribuera à réduire leur dépendance économique et à renforcer leur capacité à échapper aux situations de violence

En mettant en œuvre ces recommandations, nous pouvons espérer créer un environnement sûr et égalitaire en Mauritanie, où les femmes sont protégées de la violence conjugale et peuvent vivre une vie libre de toute forme de violence. Il est essentiel que toutes les parties prenantes travaillent de concert pour mettre fin à toutes les formes de violence.

Ce pendant comme toutes étude scientifique, notre étude à rencontrer des limites, voici les principales limites :

• Une limite de cette étude réside dans la sélection de l'échantillon dans le module de la violence domestique. Bien que l'échantillon initial comprenait 15714 femmes, seules 3307 d'entre elles ont été incluses dans l'analyse finale. Cette réduction de la taille de l'échantillon est due au fait que certaines questions ont été posées exclusivement aux femmes mariées, ce qui a restreint la participation des femmes célibataires ou dans d'autres types de relations, Cette limitation pourrait avoir un impact sur la représentativité des résultats, car elle ne reflète pas pleinement la diversité des situations et des expériences des femmes en Mauritanie. Les conclusions de l'étude peuvent donc

- être plus spécifiques aux femmes mariées, limitant ainsi leur généralisation à l'ensemble de la population féminine.
- Une limite importante de cette étude est le manque d'un module spécifique de violence basée sur le genre adressé aux hommes en Mauritanie. Cette absence restreint notre compréhension complète de la dynamique de la violence, en ne tenant compte que des expériences des femmes. Pour obtenir une vision plus équilibrée, il serait essentiel de recueillir des données et d'analyser les expériences des hommes en tant que victimes ou auteurs de violence. Cela permettrait d'appréhender les causes profondes et de développer des interventions plus complètes pour lutter contre la violence basée sur le genre dans le contexte mauritanien.

Encourager la réalisation de recherches continues sur la violence conjugale en Mauritanie pour mieux comprendre les tendances, les facteurs de risque et les impacts. Ces données permettront d'orienter les politiques et les programmes de manière plus efficace.

BIBLIOGRAPHIE

Lalla Aicha Cheikh Sidi Hamou, (2023): Les violences Basées sur le genre en Mauritanie.

L'université Gaston Berger de Saint-Louis, (2015) : Etude sur les violences basées sur le genre au Sénégal.

UNFPA, (2022-2025): Strategic plan 2022-2025 alignment to the SDGs.

UNFPA, (2019): Le Sommet de Nairobi sur la CIPD25.

Ndèye Amy Ndiaye, (2021) : Violences basées sur le genre en Afrique de l'Ouest : cas du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Niger, page 14.

Enquête démographique et de santé de la Mauritanie 2019-2020, page 378.

Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples 2015, Rapport Final, page 24.

UNICEF, (2022): Analyse rapide de genre – Mauritanie, Rapport Final, page 15.

.

ANNEXE

SECTION 15. MODULE VIOLENCE DOMESTIQUE

No.	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
1500	VÉRIFIEZ LA PAGE DE COUVERTURE: FEMME SÉLECTIONN	ÉE POUR LE MODULE VD ?	
	FEMME SÉLECTIONNÉE POUR CETTE SECTION NON SÉ	FEMME	→ 1533
1501	VÉRIFIEZ LA PRÉSENCE D'AUTRES PERSONNES: NE PAS CONTINUEZ TANT QUE VOUS N'ÊTES PAS CERTAIN VOUS ÊTES IMPOSSIBLE D'É	TRE	
	EN PRIVÉ	RIVÉ 2 ————	→ 1532
1501A	LISEZ À L'ENQUÊTÉE: Maintenant, je voudrais vous poser quelques questions concerna vie d'une femme. Vous allez trouver certaines de ces questions tre sont très importantes pour nous aider à connaître la condition des que vos réponses resteront complètement confidentielles et qu'el tiens aussi à vous assurer que personne d'autre que vous dans v ces questions. S'il arrivait que je pose une question à laquelle voi passerai à la question suivante.	rès personnelles. Cependant, vos réponses s femmes en Mauritanie. Je vous garantis les ne seront divulguées à personne. Je otre ménage ne saura que l'on vous a po	es ; sé
1502	VÉRIFIEZ 701 ET 702:		
	ACTUELLEMENT MARIÉE JAMARIÉE L'UTILISEZ "DERNIER" AVEC MARI)	MAIS MARIÉE 🗍	→ 1516
1503	Tout d'abord, je vais vous poser des questions sur des situations auxquelles certaines femmes sont confrontées. Dites-moi, s'il vous plait, si les situations suivantes s'appliquent à vos relations avec votre (dernier) mari?	OUI NON	NSP
	a) II (est/était) jaloux ou en colère si vous (parlez/parliez) à d'autres hommes ?	JALOUX 1 2	8
	b) Il vous (accuse/accusait) souvent d'être infidèle? c) Il ne vous (permet/permettait) pas de voir vos amies?	ACCUSE 1 2 VOIR AMIES 1 2	8
	d) II (essaye/essayait) de limiter vos contacts avec votre famille?	VOIR FAMILLE 1 2	8
	e) II (insiste /insistait) pour savoir où vous (êtes/êtiez) à tous moments ?	OÙ VOUS ÊTES 1 2	8
	f) II (vérifiait) vos téléphone portable/messageries ?	VERIFIE TELEPHONE 1 1	8

SECTION 15. MODULE VIOLENCE DOMESTIQUE

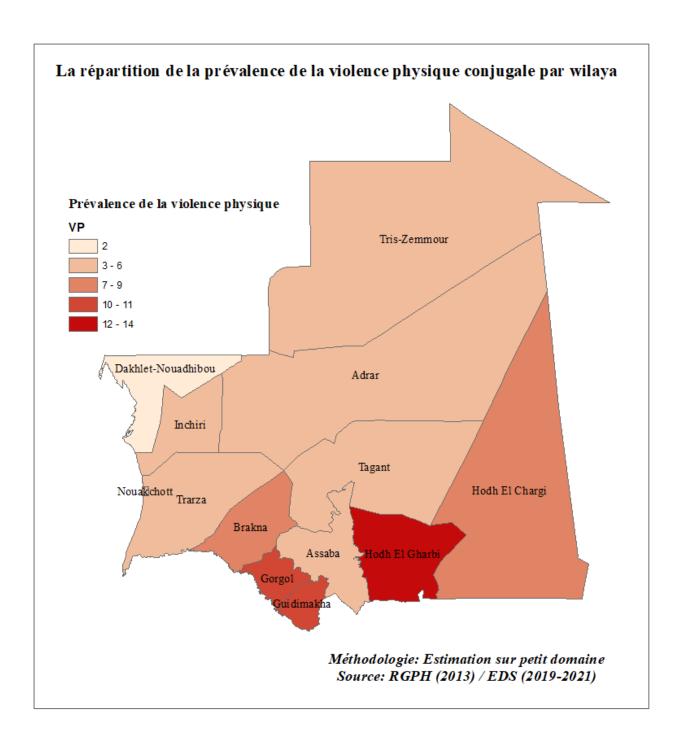
No.	QUESTIONS ET FILTRES	QUESTIONS ET FILTRES				CODES		PASSEZ À
1504	Maintenant, je voudrais vous poser d'autres questions sur vos relations avec votre (dernier) mari .							
	A. Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre (dernie	Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre (dernier) mari :		CC	ours des	e fois cela est 12 derniers mo n temps ou pa	ois : souvent,	
		DÉJÀ ARRIVÉ		S	DUVENT	TEMPS EN TEMPS	PAS DANS 12 DERNIERS MOI	
	a) Vous dise ou fasse quelque chose pour vous humilier devant d'autres personnes ?	OUI 1 NON 2		→	1	2	3	
	b) Vous menace de vous blesser ou de vous faire du mal, vous ou quelqu'un qui vous est proche ?	OUI 1 NON 2		→	1	2	3	
	c) Vous insulte ou vous rabaisse ?	OUI 1 NON 2	r	→	1	2	3	
	d) Vous a menacé de divorcer ?	OUI 1 NON 2		→	1	2	3	

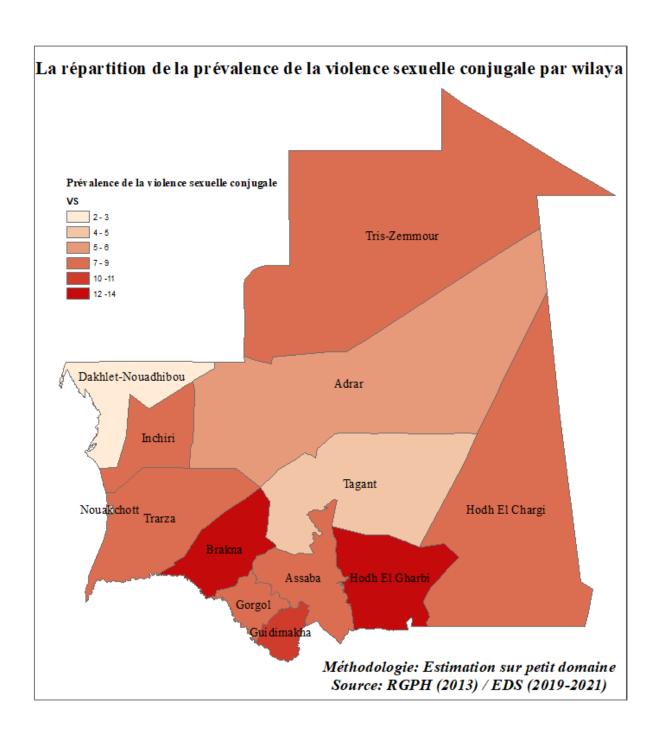
SECTION 15. MODULE VIOLENCE DOMESTIQUE

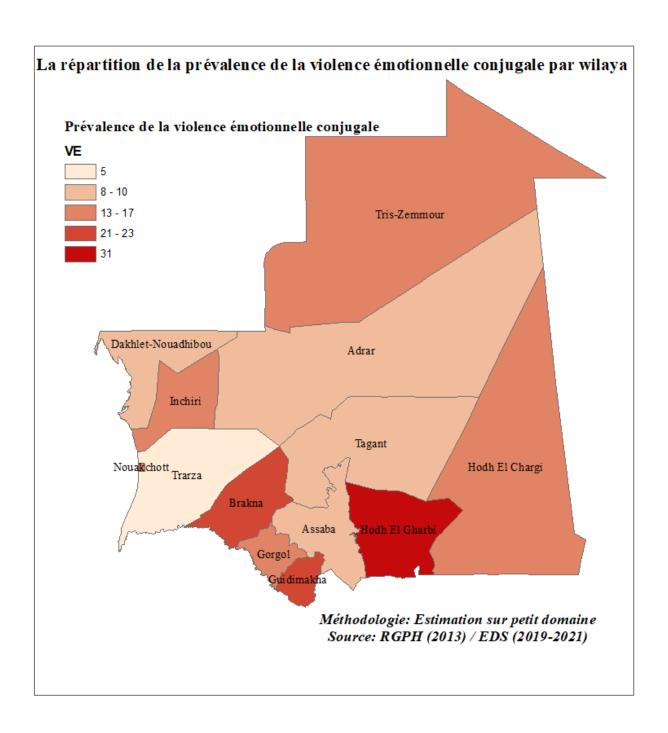
No.	QUESTIONS ET FILTRES					CODES		PASSEZ À
1505	A. Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre (dernier) mari vous ait fait l'une des choses suivantes :		C	ours des 1	e fois cela est 12 derniers mo n temps ou pa	ois : souvent,		
		DÉJÀ ARRIVÉ		S	OUVENT	TEMPS EN TEMPS	PAS DANS 12 DERNIERS MOI	
	a) vous bouscule, secoue ou vous jette quelque chose ?		1 2	→	1	2	3	
	b) vous gifle ?	OUI 1 NON 2	1	-	1	2	3	
	c) vous torde le bras ou vous tire les cheveux ?	NON 2	1	→	1	2	3	
	d) vous frappe à coups de poings ou avec quelque chose qui pouvait vous blesser?	OUI 1	2	→	1	2	3	
	e) vous donne des coups de pieds, vous traîne par terre ou vous batte?	OUI 1 NON 2	1	-	1	2	3	
	 f) essaye de vous étrangler ou de vous brûler avec l'intention de le faire ? 	OUI 1 NON 2	1	-	1	2	3	
	g) vous menace ou vous attaque avec un couteau, un fusil ou une autre	OUI 1	1	→	1	2	3	
	i) vous force physiquement à pratiquer d'actes sexuels que vous ne vouliez pas ?	OUI 1	1	→	1	2	3	
	j) vous force en vous menaçant ou d'une autre manière à pratiquer des actes sexuels que vous ne vouliez		1 2	→	1	2	3	
1506	VÉRIFIEZ 1505A (a-j):							
	AU MOINS UN OUI' V			PAS UI	N SEUL 'OUI'			→ 1509
1507	Combien de temps après votre mariage avec (cet acte s'est-il produit ou ces actes se sont-ils la première fois ?			NOM	IBRE D'A	NNÉES		
	SI MOINS D'UNE ANNÉE, INSCRIVEZ '00'.			AVA	NT MARIA	AGE	#	

SECTION 15. MODULE VIOLENCE DOMESTIQUE

No.	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
1508	Est-ce qu'à la suite d'actes commis envers vous par votre (dernier) mari , il vous est arrivé d'avoir :		
	a) des coupures, des hématomes ou des douleurs ?	OUI	
	b) des hématomes aux yeux, des entorses, des luxations ou des brûlures ?	OUI	
	 c) des blessures profondes, des os cassés, des dents cassées ou d'autres blessures graves ? 	OUI	
1509	Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de battre, de gifler, de donner des coups de pied ou de faire quelque chose d'autre avec l'intention de blesser physiquement votre (dernier) mari alors qu'il ne vous battait pas et ne vous faisait pas de mal physiquement ?	OUI 1 NON 2	→ 1513
1510	Au cours des 12 derniers mois, combien de fois vous est-il arrivé de faire cela à votre (dernier) mari : souvent, de temps en temps ou pas du tout ?	SOUVENT 1 DE TEMPS EN TEMPS 2 PAS DU TOUT 3	
1513	Vous est-il arrivé d'avoir peur (d'avoir eu peur) de votre (dernier) mari : de nombreuses fois, parfois ou jamais ?	DE NOMBREUSES FOIS 1 PARFOIS PEUR 2 JAMAIS PEUR 3	
1514	VÉRIFIEZ 709: MARIÉE PLUS ☐ MARIÉE D'UNE FOIS ↓	SEULEMENT UNE FOIS	→ 1516







1- La violence basée sur le genre (VBG),

Elle se réfère à l'ensemble des actes nuisibles, dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre. Elle prend racine dans l'inégalité entre les sexes, l'abus de pouvoir et les normes néfastes. Cette expression est principalement utilisée pour souligner le fait que les déséquilibres de pouvoir, structurels, fondés sur le genre, placent les femmes et les filles dans une position leur faisant courir un plus grand risque d'être l'objet de multiples formes de violence

2- Violence à l'égard des femmes et des filles

La violence à l'égard des femmes et des filles se définit comme tout acte de violence basée sur le genre entraînant, ou pouvant entraîner, des souffrances ou des troubles physiques, sexuels ou mentaux

QUELQUES CHIFFRES SUR LES TYPES DE VBG SELON LEUR NATURE EN MAURITANIE

1- Violence physique

Elle suppose une agression physique ou une tentative d'agression du partenaire — coups et blessures, coups de pied et coups de poing, brûlures, tirage par les cheveux, gifles, pincements, morsures, etc.

10 % des femmes de 15-49 ans ont déclaré avoir déjà subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans.

2- Violence Morale ou psychologique

Elle est généralement utilisée pour avoir ou garder le contrôle sur quelqu'un. Le respect est absent et le consentement est obtenu de manière inacceptable.

7- Violence familiale (ou domestique)

La violence domestique, également appelée abus domestiques ou violence entre partenaires intimes (ou conjugale), est tout modèle de comportement visant à exercer et à maintenir un pouvoir ou contrôle sur l'autre

27 % des femmes estiment qu'un mari a le droit d'exercer sur sa/ses femmes, une violence physique dans certaines situations. Du côté des hommes, cette proportion s'élève à 21 %. La proportion de femmes qui approuvent la violence est plus importante dans les ménages les plus pauvres (40 %), et parmi les moins instruites (37 %). Chez les hommes, ces proportions sont respectivement de 35 % et 24 %.

5 % des femmes de 15-49 ans ont déclaré avoir subi, à un moment quelconque, des actes de violence physique commis par leur mari, que ce soit l'ex-mari ou l'actuel. Dans 3 % des cas, les femmes ont déclaré avoir été bousculées ou secouées ou giflées (3 %), et dans 2 % des cas, elles ont eu le bras tordu ou les cheveux tirés EDS 2019-2021 & MICS 2015

8- Violences institutionnelles

Dans la vie publique et malgré les dispositions mises en place par le gouvernement mauritanien, la participation politique des femmes reste encore limitée. Cette limitation est accentuée par différents facteurs : un taux d'alphabétisation et de formation des femmes plus faible et l'existence d'obstacles d'ordre socioculturels relatifs au rôle de la femme dans la vie publique. Néanmoins, la prise de conscience des femmes pour changer cette situation s'accroit. En matière de participation dans les instances de prise de décision :

quelconque, des actes de violence émotionnelle commis par un mari

Dans la majorité des cas, les femmes ont déclaré que leur mari les avait menacées de divorcer (9 %).

-Il est très fréquent d'assister à des situations où une femme ne peut être présidente de Comité villageois, voyager seule, porter plainte sans l'accompagnement d'un homme, ou ne peut accéder aux moyens de production (terre et crédit), etc.

3- Violence sexuelle

Elle consiste à forcer un partenaire à prendre part à un acte sexuel sans son consentement.

6 % des femmes de 15-49 ans ayant subi des violences sexuelles à un moment quelconque est de 6 %

Ce pourcentage est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (8 % contre 4 %). Les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction ont plus fréquemment déclaré avoir été victimes de violences sexuelles (13 %) que celles qui ont le niveau primaire (6 %) et que celles qui ont un niveau secondaire ou supérieur (5 %).

EDS 2019-2021

4- Mariage des enfants

Le mariage d'enfants désigne tout type de mariage où l'un des conjoints ou les deux sont âgés de moins de 18 ans. Il est contraire à la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui énonce : «Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux »

La tranche d'âge 15-19 ans, constitue un groupe à risque en matière de fécondité. L'analyse de la fécondité dans ce groupe montre que les enfants nés de

- Niveau législatif : Les femmes occupaient 31 sièges sur 157 au parlement soit 20,6% ; 08 Mairesses sur 219 ;
- Niveau des élus locaux : 1317 femmes sont conseillers municipaux sur un total de 3722 conseillers municipaux hommes, soit un taux de participation de 35,58%;
- Niveau exécutif: 06 femmes Ministres sur 32 Hommes Ministres;
- Niveau judiciaire : Seules 02 femmes magistrats.

A- CONCLUSION

Les VBG et les inégalités constituent une grave violation des droits de l'homme. Il est essentiel de mesurer leur ampleur afin de déterminer les actions et les stratégies nécessaires à leur élimination.

Les crises humanitaires et les épidémies, telles que la pandémie au COVID-19 ont mis en lumière les risques accrus de VBG, en particulier pour les filles et les femmes vulnérables. Il est nécessaire d'intégrer et de garantir un meilleur accès aux services de prévention, de protection et de soins pour les personnes exposées aux VBG dans les contextes d'urgence.

Enfin, un environnement propice à l'élimination des VBG nécessite un leadership politique, des lois et des politiques équitables, des ressources humaines et financières adéquates, des normes sociales favorables. L'égalité et l'équité entre les sexes, et une responsabilité intra et intergouvernementale qui promeut et protège les droits humains des femmes et des filles.

un risque plus important de décéder que ceux issus de mères plus âgées. De même, les accouchements précoces augmentent le risque de décès chez les adolescentes. Par ailleurs, l'entrée précoce des jeunes filles dans la vie féconde réduit considérablement leurs opportunités scolaires.

5- Mutilations génitales féminines et autres pratiques néfastes

Les mutilations génitales féminines (MGF) font référence à des procédures destinées à altérer délibérément les organes génitaux féminins ou à causer des lésions pour des raisons qui ne sont pas médicales.

MGF: (64 %) des femmes de 15-49 ans

Les excisions sont effectuées principalement par une exciseuse traditionnelle : 92 % pour les filles de 0-14 ans et 79 % pour les femmes de 15-49 ans.

Un peu plus d'un tiers des femmes (35 %) et 44 % des hommes de 15-49 ans pensent que l'excision est exigée par la religion.

Cependant, 44 % des femmes et 26 % des hommes de 15-49 ans ont déclaré que la pratique de l'excision ne doit pas continuer.

6- Gavages

La gavage, pratique qui n'existe presque exclusivement qu'en Mauritanie, consiste à forcer les petites filles et les jeunes filles à manger des quantités énormes de nourriture de façon à ce qu'elles deviennent grosses

22% des femmes ont déclaré avoir été gavé ou le sont toujours, cette proportion varie fortement selon les caractéristiques sociodémographiques de la femme. EDS 2019-2021

Mauritan صندوق الأمم المتحدة السكان Fond des nations unies pour la population





BP 620 Nouakchott Mauritania Tél : +222 45 25 84 39 / 45 25 48 08 / 45 29 10 01